

# PUYCAPEL

n°5

Calvinet & Mourjou

BULLETIN MUNICIPAL - Juillet 2022



Toutes les informations sur  
[www.puycapel.fr](http://www.puycapel.fr)



# HOMMAGE A PERRINE

**N**ée le 29 mars 1988 à Douai (Nord), Perrine Méresse arrive dans le département du Cantal en 2009 avec son compagnon Anthony Bayet, originaire de Saint-Etienne. Elle travaille à AURIPLAST à Aurillac à partir du mois de décembre 2009, puis à INTERLAB à Mourjou à partir de novembre 2010.

Séduits par la commune de Calvinet, Perrine et Anthony décident d'acquérir un terrain au lieu-dit Le Puech et d'y bâtir une maison en 2012.

Alice naît le 26 novembre 2013, puis Antoine le 22 février 2017.

Perrine et Anthony se marient le 20 mai 2018 à Calvinet. Leur souhait est de se marier dans la nouvelle mairie dont les travaux sont en cours d'achèvement. Ce sera le premier mariage dans ce lieu.

Très tôt, Perrine a souhaité s'engager pour la commune. Elle est élue conseillère municipale en 2014, et réélue en 2020.

Elle est membre de la commission Communication et participe à ce titre à la réalisation du bulletin municipal dans lequel elle écrit de nombreux articles.

Elle est membre de la commission Loisirs qui a proposé de remplacer l'un des terrains de tennis par un terrain multisports ouvert depuis ce printemps, et a activement participé au renouvellement des jeux pour enfants à l'école de Calvinet et à la garderie. Elle avait à cœur de travailler au bien-être des enfants de la commune.

Elle est en outre membre active et secrétaire de l'association des parents d'élèves depuis de nombreuses années. Elle a participé à de nombreuses manifestations soutenant ainsi les associations locales telles que Serfouette, le comité d'animation, le comité des fêtes etc... dans le village et dans d'autres villages.

Perrine était appréciée de tous,

car elle savait se rendre disponible et n'hésitait pas à prendre des initiatives. Elle était attentive et force de propositions pour améliorer le quotidien des habitants. Rappelons-nous que pendant le premier confinement, au printemps 2020, elle a centralisé les commandes auprès d'un maraîcher de Sansac-Veinazès pour les personnes intéressées, et ce via les réseaux sociaux.

A partir de la fin de l'été 2020, elle a affronté la maladie avec courage et détermination, ne cachant rien, tenant informés ses proches et le conseil municipal. Elle regrettait chaque réunion manquée, mais continuait à se tenir au courant des affaires communales.

Depuis sa chambre d'hôpital, elle a participé à des réunions en visioconférence et poursuivait son engagement pour la commune.

Revenue chez elle, malgré la progression de la maladie, elle a gardé une véritable force et une étonnante sérénité.

Comment la commune pourrait-elle l'oublier, elle qui a fait le choix d'y vivre, de fonder une famille et d'y reposer ?

A son époux Anthony, à ses enfants Alice et Antoine, à ses parents Thierry et Blandine, à sa sœur Laurine, la commune exprime tout son soutien et toute son amitié.



Perrine saluant le Prince de Monaco le 15 mai 2014 copyright Principauté de Monaco



## L'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE EST L'AFFAIRE DE TOUS

Comment donner envie d'habiter dans la commune, d'y créer une activité ou de la développer de manière durable ?

La réponse est évidente : en ayant une commune attractive, c'est-à-dire qui dispose des commerces et des services – et notamment des services publics –, qui entretient son patrimoine, son réseau routier, qui dispose d'associations nombreuses et variées...

Mais l'attractivité ne se décrète pas.

Elle se construit petit à petit et doit être cultivée, non seulement par l'équipe municipale, mais aussi par les commerçants, les artisans et les professions libérales qui par leurs initiatives contribuent à cette attractivité.

Les projets réalisés depuis deux ans et ceux à venir, conjugués aux projets privés, ont porté – et porteront - leurs fruits :

- la nouvelle voie communale menant à l'entreprise INTERLAB facilite son extension actuellement en cours, qui permettra la création de nombreux emplois,
- les travaux communaux réalisés préalablement à l'extension de la maison de santé, la mettent en valeur, mise en valeur qui sera renforcée par l'aménagement paysager de la RD 66 à la fin des travaux d'enfouissement des réseaux secs,
- la rénovation du patrimoine : la bascule de Calvinet ou l'église Saint-Médard de Mourjou,
- la réalisation d'un atlas de la biodiversité sur l'ensemble du territoire communal qui permet la préservation et la valorisation du patrimoine naturel,
- la création d'équipements de loisirs nouveaux comme le terrain multisports de Calvinet,
- la vitalité des associations, malgré la réduction de leur activité due à la crise sanitaire.

L'attractivité se mesure aussi à la présence de nouveaux commerçants ambulants sur la place Jean de Bonnefon à Calvinet les mercredi et vendredi.

Elle se mesure aussi à la création de nouveaux commerces : l'épicerie-quincaillerie de Mourjou ouverte depuis juillet, et le salon de coiffure, à l'emplacement de l'ancienne boulangerie de Calvinet, qui ouvrira cet automne.

L'avenir devrait conforter cette attractivité : la commune a amorcé une réflexion sur la construction d'une maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (voir page 40 du présent bulletin), afin de faciliter la vie de nos aînés qui, toujours autonomes, souhaitent cependant louer un logement facile d'accès et bénéficier de services collectifs qui leur simplifient la vie.

Elle a amorcé également une réflexion sur l'école, sujet primordial pour l'avenir de la commune.

Enfin, elle travaille sur la viabilisation de terrains communaux, afin d'accueillir de nouveaux habitants.

L'attractivité doit aussi beaucoup à la commune nouvelle qui permet de porter des projets ambitieux.

Si la commune a un rôle primordial, l'attractivité est l'affaire de tous.

## SOMMAIRE

- Agenda municipal p 4 à 8
- Synthèse des conseils municipaux p 9 à 15
- Un peu d'histoire p 17 - 18
- Atlas de la biodiversité p 19-20
- La vie des écoles p 21-22
- Vie des associations p 23 à 30
- Etat civil p 31
- Informations diverses p 31 à 41
- Les tarifs municipaux p 42
- L'Auvergnat vu par... p 43
- Informations pratiques p 44

### Bulletin municipal n°5

**Directeur de publication:** François DANE-MANS

**Conception graphique:** Antoine PUECH et Nathalie ROBERT MALVEZIN.

**Ont participé à l'élaboration de ce numéro:** les membres de la commission communication, Jean-Baptiste ANDREYS, Sébastien COUDERC et Carole PUECH.

**Numéro ISSN:** 26 81 - 8353

# AGENDA MUNICIPAL



Les initiales des conseillers ayant participé aux réunions sont indiqués entre parenthèses



## AOÛT 2021

- 17/08/2021** MOURJOU - visite de Cécilia MOURGUES, sous-préfète à la relance. Maison de la Châtaigne (ML)
- 24/08/2021** ARPAJON - Entretien avec Maître Jean-Marie HENRI, notaire, sur les dossiers en cours (ML, FD)
- 27/08/2021** MOURJOU - assemblée générale de l'association du Pelou (ML, FD)
- 30/08/2021** CALVINET - réunion adjoints

## SEPTEMBRE 2021

- 06/09/2021** VISIO-CONFERENCE - commission Vernassal
- 08/09/2021** MONTSALVY - conférence des maires
- 10/09/2021** MOURJOU - réunion de chantier de l'église (FD, ML, RM, SD). Conseil municipal.
- 11/09/2021** CALVINET - conférence de Jean-Paul Favre sur les serpents (Atlas de la biodiversité) (ML, FD, AP, RM)
- 16/09/2021** CALVINET - entretien avec Patrick Gellisse (TDF) sur l'évolution du contrat de bail du terrain du pylone de la Roubine (FD)
- 24/09/2021** CALVINET - assemblée générale de l'APE (FD, AP)
- 25/09/2021** CALVINET - Rencontre avec Elodie Rossi, directrice de l'école, et Louise Mompeysson, institutrice (FD, ML)
- 27/09/2021** AURILLAC - conseil d'administration de l'AMF (FD)

## OCTOBRE 2021

- 07/10/2021** MOURJOU - réception de la voie communale de Jalenques (FD, ML, SD, JML, BE, JV)  
CAYROLS - Conférence des Maires (FD)
- 08/10/2021** VISIOCONFERENCE - commission Vernassal
- 11/10/2021** CALVINET - commission RD 66 en présence de Cyril VIDAL (maître d'œuvre) ; commission voirie

- 15/10/2021** CALVINET - conseil d'école (ML, FD)
- 18/10/2021** INTERLAB - réunion avec E. Jalenques sur le projet d'extension de l'usine (ML, FD)
- 22/10/2021** MOURJOU - célébration du mariage de Marie-Thérèse Buniotto et de Peter Watson (FD)
- 22/10/2021** CALVINET - conseil municipal
- 29/10/2021** CALVINET - réunion sur la possibilité de passage d'un food-truck sur la place à partir du mois de mai (ML, FD) ; réunion avec M. Plantade (CIT) sur la réception de la voie communale de Jalenques (FD, ML)
- 30/10/2021** visio avec un professeur de yoga pour intervenir en TAP, suite au projet ALLIANCE (AP, ML) MAURIAC - assemblée générale des maires (FD)

## NOVEMBRE 2021

- 10/11/2021** MOURJOU - rendez-vous à la maison de la châtaigne et à l'auberge (FD, ML) CASSANIOUZE - réunion avec une partie des élus de cette commune au sujet de la rente du Vernassal (FD, ML, RM) CALVINET - commission Vernassal
- 11/11/2021** CALVINET et MOURJOU - Commémoration de la victoire de la paix - Hommage à tous les morts pour la France
- 16 au 18/11/2021** PARIS - Congrès des maires (FD)
- 19/11/2021** MOURJOU - réunion avec Cathy Ay-mar et Brigitte Nugou, en présence de Julie Halle-mans (diététicienne) pour la préparation des menus (AP, ML)
- 20/11/2021** MOURJOU - Visite du musée de la Maison de la Châtaigne avec André Ricros et Laurence Falzon pour une possible revalorisation
- 25/11/2021** SAINT-MAMET - commission communautaire Développement économique (FD, AP, SL)
- 25/11/2021** MOURJOU - réunion pour le Dispositif Local d'Accompagnement à la Maison de la Châtaigne (FD, ML)
- 26/11/2021** MOURJOU - réunion de chantier pré-réception pour la voie communale de Jalenques
- 26/11/2021** CALVINET - conseil municipal
- 27/11/2021** MOURJOU - Hommage à Raymond Delcamp, André Robert et Marie-Andrée Marre
- 27/11/2021** CALVINET - signature du bail de TDF (FD)
- 29/11/2021** SAINT-MAMET - commission communautaire Transition écologique (CP)

**30/11/2021** SAINT-MAMET - commission communautaire Enfance Jeunesse (SD)

**30/11/2021** MOURJOU - réunion de préparation pour le PLAN LOCAL D'URBANISME (PLUI) (ML, FD, SC, BE, Ph P, SD)

## DECEMBRE 2021

**03/12/2021** MAURS - PLUI réunion avec la communauté des communes (CP, JLA, FD, ML)

**06/12/2021** MOURJOU - rendez vous travaux à la station de traitement de l'eau potable de Mourjou (AP, ML)

**06/12/2021** PRUNET - Réunion de la sous - commission « Déchets » de la communauté des communes (CP, ML) ; CALVINET- réunion avec C.Celarié (Conseil départemental) Nathalie Gregoris (Orange) au sujet de la couverture de téléphonie mobile (ML, FD, AP)

**09/12/2021** CALVINET- réunion publique aménagement du cheminement piéton RD66

**10/12/2021** VISIOCONFERENCE - conseil communautaire

**11/12/2021** CALVINET - assemblée générale du comité des fêtes de Calvinet (FD)

**16/12/2021** Visioconférence Maire/adjoints

**17/12/2021** MOURJOU - conseil municipal

**20/12/2021** MOURJOU - rdv avec M et Mme Windhausen en vue de l'ouverture d'un commerce, emplacement Maison Peter Graham

**21/12/2021** MOURJOU - réunion avec le cabinet BONNET en charge de la réalisation du PLUI du Pays de Maurs (ML, FD, SD, RM, BE, Ph.P) ; réunion de pré-chantier à l'emplacement du futur atelier farine (FD, JLA, JV)

**15/01/2022** CALVINET - réunion pour la mise en place de l'ABC (SC, AP, FD, ML)

**18/01/2022** Visioconférence conseil communautaire (FD)

**18/01/2022** MOURJOU - rdv station de traitement de l'eau avec une entreprise en charge de l'injection de CO<sub>2</sub> (ML), avec Christian CHARMES

**20/01/2022** MOURJOU - restitution de la DLA pour la maison de la châtaigne (ML, FD) ; CALVINET -réunion avec Thibaut Gautier ingénieur thermicien à la Communauté de communes sur le plan de rénovation énergétique des bâtiments (FD, SB)

**20/01/2022** visioconférence sur le projet ALLIANCE en présence du personnel de l'école, Agir sur l'activité physique et la sédentarité de la population, quel intérêt et comment s'y prendre à l'échelle de la commune ? : agents en charge de la cantine, des TAP, personnels enseignants (AP, ML, SC)

**20/01/2022** MOURJOU - visite de l'église avec Mr Lheureux, représentant de la paroisse (RM, ML)

**27/01/2022** CALVINET - commission Loisirs (AP, ML, FD)

**27/01/2022** Participation DLA à la MDC (ML)

**27/01/2022** réunion pour les travaux de l'église avec Mr Lheureux (RM, ML)

**28/01/2022** MOURJOU - réunion de préparation pour la course cycliste organisée par le comité des fêtes avec Christian Charmes (ML)

**29/01/2022 au 31/01/2022** CALVINET - entretiens individuels avec les agents territoriaux (FD, ML) ; visioconférence Maire/Adjoints

## JANVIER 2022

**07/01/2022** CALVINET - réunion avec Baptiste Germain, Technicien AEP et Assainissement à CIT (FD, ML, JML et CP) ; réunion avec Jean-Baptiste Andreys sur les projets communaux pour 2022

**10/01/2022** Visioconférence commission communautaire développement Economique (AP, FD, SL, JML)

**10/01/2022** CALVINET - RDV avec le représentant de la MAGE (JML, RM, FD, CP, BE, SD, ML)

**11/01/2022** MOURJOU - état des lieux du logement locatif de l'école ; CALVINET: COPII de l'Atlas de la biodiversité (FD, SC)

**14/01/2022** MOURJOU - visite du chantier de l'église en présence de l'Abbé Emile et l'Abbé BOUZOU (FD, RM, ML, SD)

**15/01/2022** MOURJOU- réunion sur le chantier d'extension d'Interlab, pour le dévoiement d'une conduite (ML, SD, RM)

## FEVRIER 2022

**01/02/2022** MOURJOU - Visite du site d'INTERLAB par le ministre délégué au commerce extérieur et à l'attractivité Frank RIESTER (FD, ML)

**03/02/2022** MOURJOU - RDV avec Mr Borel, EN-EDIS pour les travaux sur la vc de Jalenques en vue de l'extension d'INTERLAB (RM, SD, ML)

**04/02/2022** CALVINET - conseil municipal

**05/02/2022** Visioconférence avec le sénateur Stéphane Sautarel sur les enjeux de la Présidence Française de l'Union Européenne (FD)

**07/02/2022** CALVINET - commission Vernassal

## MARS 2022

en présence de Marc Maisonneuve, expert foncier; conseil d'école en visioconférence ; réunion organisée par la gendarmerie avec les élus du secteur (FD,ML)

**07/02/2022** CALVINET - plantation des arbres aux abords des pavillons Polygone (Ph.C) ; visioconférence conseil communautaire (FD)

**07/02/2022** CALVINET - Formation des maires avec le major BAUDIN

**09/02/2022** Rencontre avec la MDC, Cathy Aymar, Louis Bernard PUECH pour des recettes pour la mise en place des «goûters de la Colette» durant la période estivale sur le site de la Maison de la Châtaine (ML)

**10/02/2022** CALVINET - réunion avec Polyexpert suite au sinistre à l'église (RM)

**14/02/2022** RDV avec Francine OLIVIER et Cathy AYMAR pour l'entretien de la salle des fêtes de CALVINET(ML)

**14/02/2022** MOURJOU - Réunion avec Mr Sylvain LAPEYRE, chambre d' agriculture , en présence de Mr BARRIERE , maire de ST CONSTANT , en vue d'évoquer la consommation d' eau sur les exploitations agricoles de nos communes (JML, ML)

**16/02/2022** Réunion avec Mr CHAMAUX et Mr BOREL, société ENEDIS pour le déplacement du transformateur à proximité de l'école de MOURJOU (SD, RM, ML)

**17/02/2022** CALVINET - Réunion avec Cyril VIDAL, architecte en charge des travaux d'aménagement de la RD 66 (FD, ML, RM, JML, SD) - visioconférence des maires (FD)

**18/02/2022** CALVINET - réunion avec Thibaut Gautier, ingénieur thermicien à la communauté de commune, à l'école et à la cantine scolaire (FD,SB) ; conseil municipal

**18/02/2022** CALVINET - Réunion avec Mr PICAROUGNE , maire de LEYNHAC et Mme RIGAL, 1ère adjointe (JML, SC, FD, ML)

**18/02/2022** CALVINET - Conseil municipal

**21/02/2022** AURILLAC - conseil d'administration de l'AMF (FD)

**21/02/2022** Visioconférence Maire/adjoints

**28/02/2022** SAINT-MAMET - Commission Culture (SC)

**01/03/2022** MAURS - réunion de la commission communautaire Transition écologique (sous-commission GEMAPI et SPANC) (JML)

**01/03/2022** visioconférence adjoints (FD, RM, JML, SD, ML)

**04/03/2022** ARPAJON-SUR-CERE - signature de l'acte de vente du Vernassal (FD) . CALVINET - réunion de travail sur la cartographie des points de collecte des ordures ménagères (ML,CP, FD)

**05/03/2022** AURILLAC - portage des vêtements et produits pour l'Ukraine (FD, JML)

**08/03/2022** SALERS - assemblée générale de la Fédération nationale des Sites Remarquables du Goût (SD)

**10/03/2022** MOURJOU - réunion avec Maître Jean-Marie Henri, notaire au sujet du presbytère (ML,FD) ; LAFEUILLADE-EN-VEZIE - conseil communautaire (FD)

**10/03/2022** CALVINET - réunion commission VERNASSAL avec Julien-Marc Levêque , représentant SAFER ( JML,SD, DA, RM, ML)

**11/03/2022** MARCOLES - conseil communautaire (FD)

**11/03/2022** CALVINET - Rencontre avec Jean Yves SOL, parcelles du VERNASSAL (RM,FD,ML)

**12/03/2022** CALVINET - assemblée générale du comité d'animation (FD)

**13/03/2022** Visite du musée de la Cabrette à CANTOIN avec les membres du bureau de la MDC, accompagnés de Mme Laurence FALZON et Mr André RICCROS qui ont créé le musée et les élus de CANTOIN (ML)

**16/03/2022** CALVINET - réunion avec Mme Nathalie Fernandez (MSA) au sujet des MARPA (FD,ML,JML,SD, RM) ; assemblée générale de l'association pour le don de sang bénévole du Pays de Montsalvy (FD) ; MOURJOU - assemblée générale du Comité des Fêtes (FD, Ph.P, JV)

**17/03/2022** CALVINET- réunion avec Cyrille Filaire, directeur de SEMEL 15 et l'entreprise EC RTP sur l'enfouissement des réseaux secs sur la RD 66 (FD,RM)

**18/03/2022** ARPAJON-SUR-CERE - signature de l'acte de vente de la parcelle de La Devèze de Lamothe à O. de Bonnafos (FD) . CALVINET - Conseil municipal

**19/03/2022** MOURJOU et CALVINET - commémoration du cessez-le-feu officiel de la Guerre d'Algérie (FD, ML, JML, AM, AP, RM) ; assemblée générale de Calvinet Patrimoine (FD)

**20/03/2022** MAURS - rencontre de Monseigneur

Didier Noblot, évêque de Saint-Flour (ML,FD)

**20/03/2022** CALVINET - réunion avec Mathieu Plantecoste, responsable de mission à Cantal Ingénierie et territoires sur les projets de MARPA et d'école (FD, ML, AP, JML, SD, RM)

**21/03/2022** MONTSALVY - réunion de secteur du syndicat d'énergies du Cantal (RM)

**21/03/2022** Commission eau et assainissement avec Mathieu PLANTECOSTE (Mission Assistance à la Gestion de l' Eau) ( CP, BE, JML, ML, FD, SD)CALVINET

**25/03/2022** MOURJOU - assemblée générale de l'association des Sites Remarquables du Goût (SD)

**28/03/2022** SAINT-CONSTANT FOURNOULES - réunion sur le projet d'économie d'eau du Célé, phase 2 sensibilisation des agriculteurs (ML,JML)- MAURS - Conférence des Maires (FD)

**30/03/2022** AURILLAC - assemblée générale de Cantal Ingénierie et Territoires (SD)

**31/03/2022** CALVINET - rendez vous avec Thibaut Gautier, ingénieur thermicien à la Communauté de Communes, sur la rénovation énergétique des bâtiments (FD, SC)

## AVRIL 2022

**01/04/2022** MAURS - réunion de préparation du budget avec Didier Saignie, Trésorier principal et Virginie Cesano (FD,ML, JML) ; MOURJOU - assemblée générale de l'association Maison de la Châtaine (ML,FD,Ph.P,JLA)

**05/04/2022** CALVINET - COPIL de l'Atlas de la biodiversité (ABC) (FD,SC)

**05/04/2022** MOURJOU - réunions avec P. Lheureux en charge de la paroisse pour les travaux de l'église ST MEDARD (RM, ML)

**08/04/2022** CALVINET - AG de la CUMA (Ph.P)

**08/04/2022** Visite de Michel FEL, Maire de Saint Etienne de Maurs pour la validation des emplacements des futurs PAV de CALVINET/MOURJOU

**08/04/2022** RDV avec Noémie MANHE, en vue de la possibilité d'ouverture d' un salon de coiffure (ML)

**08/04/2022** CALVINET - Réunion pour la préparation de la fête de la nature ( SC)

**09/04/2022** MOURJOU - conseil municipal

**10/04/2022** CALVINET et MOURJOU - tenue des deux bureaux de vote par les conseillers municipaux et bénévoles (1er tour des élections présidentielles)

**11/04/2022** ARPAJON-SUR-CERE - réunion sur le PGSSE (JML) ; CALVINET - réunion sur la faisabilité d'une MARPA avec la Fédération des MAR-

PA, la MSA, les élus du secteur et les professionnels de Santé (FD,ML,AP,SD,RM,JML,CL,CP,SC)

**13/04/2022** MOURJOU Commission voirie pour définir les travaux 2022 (SD,JLA, JV, DA, ML)

**21/04/2022** Réunion avec Arnaud Péan , instituteur à Mourjou au sujet des travaux à prévoir, en présence de Christian CHARMES, Hubert MOLENAT, Clément JANHEYE

**22/04/2022** MAURS - réunion sur le PLUI du Pays de Maurs (FD); AURILLAC - signature de l'acte d'acquisition pour l'€ symbolique du terrain destiné à l'atelier farine de Mourjou

**24/04/2022** CALVINET et MOURJOU - tenue des deux bureaux de vote par les conseillers municipaux et bénévoles (2ème tour des élections présidentielles)

**25/04/2022** MAURS - réunion de travail implantation des containers d'ordures ménagères (ML,CP)

**25/04/2022** présentation du Projet Antennaire New-Deal ND\_RS\_MOURJOU en présence de Marthe Lavaissière, François Danemans, Antoine Puech

**28/04/2022** conférence des maires (FD)

**28/04/2022** MOURJOU, réunion avec P. Lheureux en charge de la paroisse pour les travaux de l'église ST MEDARD (RM, ML)

**29/04/2022** BOISSET, inauguration du foyer de vie, résidence ST NICOLAS (FD, ML)

## MAI 2022

**02/05/2022** CALVINET - réunion avec M. Dejou, boucher à Saint-Mamet, sur sa venue une fois par semaine sur la place J.de Bonnefon à Calvinet (FD, RM)

**02/05/2022** MAURS - rencontre des Maires du Canton avec le sénateur Stéphane Sautarel (FD); SAINT-MA-MET - commission communautaire Développement économique (SL,FD)

**02/05/2022** CALVINET - Réunion commission communication, préparation du bulletin municipal avec Nathalie ROBERT (AP, CL, FD, AM, ML)

**03/05/2022** Entretien avec Mr et Mme Pioche, nouveaux arrivants (FD)

**05/05/2022** Visioconférence avec Session Libre projet skatepark (AP)

**06/05/2022** SAINT-YORRE - visite de la MARPA en présence de sa directrice, du maire de Saint-Yorre et de son directeur technique (ML,FD,JML,SD, RM)

**08/05/2022** CALVINET et MOURJOU - commémo

Juillet 2022

page 7

ration du 77ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 (FD,ML,JML,AM,RM,CL)

**11/05/2022** Réunion de chantier sur le site d'Interlab en vue du déplacement de la canalisation d'eau potable, en présence de Christian CHARMES (RM, ML)

**13/05/2022** CALVINET - Conseil Municipal

**13/05/2022** YTRAC - inauguration de l'unité de production AUTECH (FD); AURILLAC - réunion des élus départementaux en présence du Pdt du Conseil départemental et du Président du Conseil régional (FD); CALVINET - conseil municipal

**14/05/2022** MOURJOU - assemblée générale des Aînés du Haut-Célé (FD)

**17/05/2022** visioconférence avec Chloé PERUSSEL (Université ST ETIENNE) pour le projet ALLIANCE en présence de Cathy AYMAR et Sandrine MAURY-LASSERON (AP, ML)

**21 et 22/05/2022** CALVINET et MOURJOU - Fête de la Nature

**23/05/2022** CALVINET - commission RD 66 en présence de Cyril Vidal (FD, AP, SC, CP, RM, JLA)

**23/05/2022** Réunion projet aménagement aux abords de l'école de MOURJOU (FD, JLA, DA, SD, RM)

**24/05/2022** AURILLAC - réunion de l'Association des Maires du Cantal sur l'Ecole de demain (FD)

## JUIN 2022

**01/06/2022** Réunion chantier INTERLAB, mise en place de la nouvelle adduction d'eau par les 3 agents techniques

**03/06/2022** MOURJOU - réunion avec Vincent Descoeur, candidat aux élections législatives (SL,FD,JML); MOURJOU: conseil municipal

**08/06/2022** MOURJOU - Réunion avec Léa DUBOIS, chambre d'agriculture, en charge du plan Châtaigne, avec le bureau de la MDC, Jérôme CHÂTEAU, salarié et M. CASTANIER, représentant de la Communauté des communes, commission agriculture (ML)

**11/06/2022** MOURJOU - Audition de Chloé Bouquier et Mathieu Pollaert

**12/06/2022** Elections législatives, 1er tour - Tenue des bureaux de vote

**13/06/2022** CALVINET - réunion avec le Major Nicolas Baudin, commandant de la communauté

de brigades de gendarmerie Montsalvy/Puycapel sur l'organisation des manifestations estivales de la commune (FD)

**15/06/2022** MONTSALVY - réunion sur les modifications du PLUI du Pays de Montsalvy (RM)

**17/06/2022** MOURJOU - réunion avec le Père Emile Battiono pour préparer la venue de l'Evêque de Saint-Flour (ML,FD); assemblée générale de l'US du Haut-Célé (FD,Ph.P)

**17/06/2022** CALVINET - rencontre avec Session Libre, association de Skate pour l'étude d'implantation d'un skate parc sur la commune (AP)

**19/06/2022** CALVINET et MOURJOU - tenue des bureaux de vote par les conseillers municipaux (2ème tour des élections législatives)

**27/06/2022** - Visio Alliance : restitution test du classeur d'activités (ML, JML, AP)

**30/06/2022** Commission Communautaire : solidarités (AP, RM)

## JUILLET 2022

**01/07/2022** ROANNES ST MARY- réunion des élus pour la présentation des dispositifs régionaux d'aides (FD)

**02/07/2022** CALVINET - Visite du sénateur Stéphane Sautarel; MOURJOU - fête patronale

**03/07/2022** MOURJOU - bénédiction de l'église de Mourjou par Mgr Didier Noblot, Evêque de Saint-Flour

**04/07/2022** AURILLAC - réunion sur les captages de la commune dans les locaux de l'ARS (FD, JML)

CALVINET, entretien avec Isabelle Ployaud, inspectrice de l'Education Nationale - Conseil d'école (FD)

**05/07/2022** AURILLAC - visite des nouveaux locaux et anniversaire des dix ans de la création du Cantal Ingénierie et Territoires (SD) SAINT-MAMET - commission développement économique (AP)

**11/07/2022** AURILLAC - conseil d'administration de l'Association des Maires du Cantal (FD)

MAURS -conférence des Maires (FD)

**12/07/2022** SAINT-MAMET - commission culture (SC) - commission solidarités et petite enfance (SD)

**12/07/2022** MOURJOU -réunion avec Olivier Claveirole, géomètre et Jean-Marie Henri, notaire pour le presbytère de Mourjou. (FD, RM)

**15/07/2022** visioconférence maire/adjoins



# SYNTHESE DES CONSEILS MUNICIPAUX

## Synthèse des conseils municipaux du 25/06/2021 au 13/05/2022

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHATAIGNERAIE CANTALIEENNE

- La répartition du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) a été modifiée. Le montant du FPIC attribué à la commune de PUYCAPEL pour l'année 2021 s'élève à 17 489 €.
- La taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a été adoptée pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2022.
- Les bases minimum de cotisation foncière des entreprises (CFE) sont révisées. La cotisation annuelle variera selon le chiffre d'affaires.
- Le bâtiment de la Gendarmerie de Calvinet a été retenu dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition énergétique (CRTE) et du Plan de Rénovation énergétique des Bâtiments (PREB) et ce pour l'année 2023.

### COMPTABILITE

Vote des Comptes Administratifs 2021

Compte administratif 2021

Résultat de Clôture : excédent de fonctionnement 1 146 492.49 € et déficit d'investissement de 707 974.48 €, d'où un excédent net de 438 518.01 € et 117 663.00 € de reste à réaliser en dépenses et recettes d'investissement.

Au budget primitif 2022, affectation de 707 974.48 € en section d'Investissement, et report de 438 518.01 € en excédent de fonctionnement.

Compte administratif 2021 Eau et assainissement

Résultat de clôture: déficit de fonctionnement 5 373.34 € et un excédent d'investissement de 72 906.46 €, d'où un excédent net de 67 533.12 € et 49 780.00 € de reste à réaliser en dépenses et recettes d'investissement.

Au budget primitif 2022, affectation de 5 373.34 € en déficit de fonctionnement et report de 72 906.46 € en recettes d'investissement.

Taux d'imposition des taxes directes locales 2022

Taux	Taux référence 2022	Bases prévisionnelles 2022	Produit attendu 2022
Taxe foncière (bâti)	46.06	623 800	287 322
Taxe foncière (non bâti)	105.24	52 500	55 251

### URBANISME – VOIRIE

PLUI du Pays de Maurs

Deux réunions avec les élus du Pays de Maurs ont eu lieu (19 et 23 novembre) sous la direction du cabinet BONNET, afin d'avancer sur le projet de règlement du PLUI et de prendre en compte l'impact de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Sur l'ensemble du territoire de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Maurs, 12 hectares ne seront plus constructibles, afin de satisfaire à cette loi. Pour le territoire de l'ancienne commune de Mourjou, 8000 m<sup>2</sup> sont concernés (à déterminer par les élus).

Cette demande de rétrocession de terres constructibles émane de la DDT.

La discussion s'ouvre sur cette demande très anticipée, alors que d'une part, c'est le SCOT du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie cantalienne qu'il convient de modifier avant d'inclure dans le PLUI les objectifs de la loi, et que d'autre part, les décrets d'application de cette loi n'ont pas été publiés à ce jour.

Enfouissement du réseau téléphonique – Bourg de Calvinet

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 4 280.00 € HT

Fonds de concours de la commune : 50 % du montant HT de l'opération.

Eclairage public et prise guirlandes – Bourg de Calvinet

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 27 700.00 € HT

Fonds de concours de la commune : 50 % du montant HT de l'opération.

Eclairage public suite aménagement BT vers salle des fêtes de Calvinet

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 12 100.00 € HT

Fonds de concours de la commune : 50 % du montant HT de l'opération.

Enfouissement du réseau téléphonique vers salle des fêtes de Calvinet

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 5 120.00 € HT

Fonds de concours de la commune : 50 % du montant HT de l'opération.

Remplacement d'un mat d'éclairage à Mourjou (Place)

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 3 040.00 € HT

Fonds de concours de la commune : 50 % du montant HT de l'opération.

Enfouissement réseau téléphonique à Mourjou (Garrigoux)

Coût de l'opération réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal : 11 240.00 €.

Fonds de concours de la commune : 50 % du montant HT de l'opération.

Voirie communale

. Les travaux prévus sur les voies communales suivantes ont été réalisés :

Barbanche (46 342 €), Puechras (19 451 €), Impasse des clarines: 14 788 €, Vergnes: 7988 €, Rue G de Bonnafos : 1023 €

. Intégration de la nouvelle voie créée « Voie communale de Jalenques », dans le domaine public routier communal.

Empierrement du chemin d'accès au moulin de Gleyal

Acceptation du devis de l'entreprise VAISSIERE TP pour la réfection de la partie communale du chemin d'accès au Moulin pour un montant HT de 5988.00€

Biens sectionnaires

Suite à la cessation d'activité de Monsieur Alain ROUCHET, Attribution des parcelles libérées d'une superficie de 6 ha 54 a et 80 ca situés à Puy Cabrol (ancienne commune de Calvinet) et à Laviolle (ancienne commune de Mourjou) à monsieur Yannick NAIRABEZE.

Cession Mme VINCENDEAU Ginette (légataire uni-

versel de Mr Peter GRAHAM) de la parcelle section B n°649 d'une superficie de 1517 m<sup>2</sup> située au bourg de Mourjou

. Acquisition au prix de l'euro symbolique de cette parcelle pour la construction d'un « atelier farine » et régularisation d'une servitude (frais de bornage à la charge de la commune).

Parcelle Section A N°336 – Fixation du prix du m<sup>2</sup> par zone

Monsieur le Maire propose de déterminer un prix au m<sup>2</sup> pour cette parcelle en fonction des zones, comme suit :

-Parcelle située en zone constructible : prix fixé à 10 € le m<sup>2</sup>

-Parcelle située en zone constructible pour les primo-accédants : prix fixé à 5 € le m<sup>2</sup>

-Parcelle située en zone non constructible : prix fixé à 1 € le m<sup>2</sup>

Vente d'une partie de la parcelle de la parcelle Section A N° 336 à Mr et Mme Vincent CROS (Désignation du Notaire représentant la commune)

Monsieur le Maire rappelle que la société de géomètres ALLO & CLAVEIROLE a été missionnée afin d'établir un plan de division de la parcelle cadastrée section A n°336, en vue de sa vente à Mr et Mme Vincent CROS.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, de désigner la SELARL Jean-Marie HENRI & Anaïs MANHES-BLONDEAU, Notaires, afin d'assister la commune dans la procédure de vente.

Demande de subvention pour des travaux d'«Amélioration de desserte forestière » dans les massifs de Puy Capel et Puy Garric.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la suggestion de l'Office National des Forêts de réaliser des travaux d'amélioration de la desserte forestière dans les massifs de Puy Capel et de Puy Garric, à savoir : « création de route forestière sur 1085 ml et 6 places de dépôt et retournement ».

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'investissement présenté par l'ONF et sollicite pour la réalisation de ces travaux une aide financière du budget général de l'Etat, de la Région et adopte le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant total du projet HT : 101 642.00 € HT (soit 121 970.40 € TTC)

Subvention sollicitée 80% : 81 313.60 € HT  
Montant HT de l'autofinancement : 20 328.40 € HT

## EAU ASSAINISSEMENT

CALVINET TARIFS 2022	
Compteur principal	67.00 €
Compteur secondaire	34.00 €
Le M3 d'eau potable	1.00 €
Abonnement assainissement	30.00 €
Le M3	0.88 €

MOURJOU TARIFS 2022	
Compteur principal	55.00 €
Compteur secondaire	34.00 €
Le M3 d'eau potable	1.13 €
Abonnement assainissement	15.00 €
Le M3	1.00 €

Convention Cantal Ingénierie et Territoires (CIT)  
Une discussion est engagée sur le réseau assainissement et la station d'épuration de Calvinet (1981) ainsi que sur la reprise du captage sur la Res-sègue (autorisation jusqu'en 2025 – ouvrage datant des années 70).

- Pour la partie eau potable : possibilité de faire réaliser une étude diagnostic de l'AEP, dans le cadre de l'étude de sécurisation AEP engagée par la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

- Pour la partie assainissement : possibilité de réaliser un diagnostic des systèmes d'assainissement collectif sur le secteur de Mourjou, un diagnostic complémentaire de l'assainissement collectif sur le secteur de Calvinet, ainsi qu'une étude de révision

du zonage d'assainissement sur PUYCAPEL.  
Acceptation de la proposition de CIT de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprenant la phase de programmation et demande de subventions, d'assistance à la consultation des entreprises, d'accompagnement et de suivi du marché pour un coût HT de 6 233.39 €.

Convention de prestation de service avec la SAUR (station d'eau potable Mourjou Laviolle)  
Signature d'une convention d'assistance technique au service d'eau potable, entre la SAUR et la commune de PUYCAPEL. cette mission d'assistance technique porte sur la réalisation d'un diagnostic annuel sur la station de production d'eau potable de Mourjou, qui comporte deux visites annuelles comprenant des réglages et ajustements, des conseils à l'exploitation pour le fonctionnement des installations, l'étalonnage des appareils de mesure. Le montant de la prestation « Diagnostic » s'élève à 1 100,00 € H.T.

## VERNASSAL

### Vente de la maison d'habitation

Vente à MR PERROSSIER de la maison d'habitation et bâtiments annexes ainsi qu'une parcelle de terrain de 16 324m<sup>2</sup>.

### Vente de terres

Vente d'une parcelle de 88 m<sup>2</sup> à Mr et Mme CHABUT Laurent.

Vente au profit des époux MAS-GARRIGOUX de la parcelle de bois du Pouget section A n°8

La commission du VERNASSAL a analysé les demandes d'acquisition de parcelles du Vernassal reçues en mairie depuis décembre 2020. Une carte a été établie avec les parcelles que la commune souhaite vendre et celles qu'elle souhaite conserver.

Suite à cette présentation, après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide :

de proposer la parcelle section A759 d'une superficie de 1.77 ha au GAEC LAMOTHE, la parcelle section A755 d'une superficie de 0.88 ha environ et la parcelle C 303 d'une superficie de 0.51 ha environ (bois, taillis) à monsieur Jean-Yves SOL, l'échange de la parcelle 330 (1.13 ha) appartenant à la commune contre la parcelle 908 (0.917 ha) appartenant à monsieur Jean-Yves SOL, sous condition de versement d'une soulte à la charge de l'acquéreur puisque les superficies divergent et la parcelle section B49, d'une superficie d'1.15 ha environ à monsieur Olivier

DE BONNAFOS.

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

### Rente REVEL

Une entrevue au sujet de la rente REVEL, relative au fermage du terrain de la ferme du VERNASSAL s'est déroulée avec monsieur CASTANIER, Maire de Cassaniouze et ses adjoints madame COURTOIS et monsieur BOULANGER, en présence de Marthe LAVAISSIERE, François DANEMANS, de Robert MALBOS.

Des recherches ont été réalisées aux archives départementales par madame COURTOIS.

Il est rappelé que la rente dite « REVEL », du nom de l'habitant de Calvinet (Jean Guy Alexandre REVEL), qui a légué aux pauvres de la commune de Cassaniouze notamment une rente annuelle et perpétuelle, et ce par testament du 30 juin 1836, est rattachée à la ferme du Vernassal.

Elle était, jusqu'à la cessation de leur activité, réglée par les fermiers. Elle est désormais à la charge de la commune qui l'a versée l'année dernière à la Commune de Cassaniouze et qui, ensuite, la reverse à l'association ADMR du Haut-Célé.

Afin de ne pas contrarier les futures ventes, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de conserver cette rente attachée aux hectares qu'elle conserve.

### Destination des parcelles

#### Location des parcelles,

Le conseil décide de recourir aux services de monsieur Marc MAISONNEUVE, expert foncier, afin notamment de recueillir un avis impartial sur la destination (vente, location) des parcelles agricoles.

Il convient de rechercher la valorisation des parcelles, soit en les louant

pour celles que la commune conserve dans l'attente de projets de construction et classées comme telles dans le PLUI, soit en les vendant.

Après discussion, le Conseil municipal approuve la conclusion d'une convention de mise à disposition avec la SAFER aux caractéristiques suivantes :

-tarif de la location à la charge du preneur : 153 euros (130 €/ha redevance perçue par la collectivité et 23 euros/ha perçus par la SAFER) pour une convention du 1er mai 2022 au 31 octobre 2022.

### Vente des parcelles,

Après discussion, le Conseil municipal, approuve le conseil de l'expert de conclure une convention avec la SAFER, qui a pour avantage d'une part de vendre au prix déterminé par la commune (étant précisé que la SAFER n'a plus la possibilité de réviser le prix), et de conserver sa neutralité à l'égard des acquéreurs.

A l'unanimité le Conseil municipal charge monsieur le Maire de demander à monsieur Marc MAISONNEUVE, expert agricole, de procéder à l'évaluation des parcelles et approuve la conclusion d'une convention de vente avec la SAFER.

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS CANTAL SOLIDAIRE - PROGRAMMATION 2022-2024

Rue Salamidou (Calvinet)

Afin de poursuivre les travaux déjà réalisés dans le secteur du Pavé, Monsieur le Maire propose de présenter pour l'année 2022, le projet de réfection des eaux pluviales, eaux usées et de l'assainissement rue Salamidou à Calvinet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le plan de financement prévisionnel suivant :

. DETR 2022 (40 %)	41 993.20 €
. Fonds Cantal Solidaire (Année 2022 - 25%)	26 245.75 €
. EMPRUNT (15 %)	15 747.45 €
. Autofinancement (20 %)	20 996.60 €
TOTAL euros H.T	104 983.00 €

Et sollicite Monsieur le Président du Conseil départemental, pour l'obtention d'une subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2022.

Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif de la traverse sud (Mourjou)

L'ensemble du réseau d'assainissement collectif du Bourg de Mourjou est de type unitaire et vieillissant et de ce fait draine une certaine quantité d'eaux claires parasites permanentes impactant le rendement de la station d'épuration existante.

Monsieur le Maire propose de présenter pour l'année 2023, le projet de « Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif de la traverse sud de Mourjou », selon le plan de financement pré-

visionnel ci-après.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le plan de financement prévisionnel suivant :

- DETR 2023	29 150.00 € (20%)
. Fonds Cantal Solidaire (Année 2023)	43 725.00 € (30%)
. Agence de l'Eau Adour Garonne	43 725.00 € (30%)
. Autofinancement	29 150.00 € (20%)
TOTAL euros H.T	145 750.00 €

Et sollicite Monsieur le Président du Conseil départemental, pour l'obtention d'une subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2023.

Construction d'une nouvelle école à Calvinet.

Il est proposé la construction d'une nouvelle école à Calvinet, à proximité des bâtiments Ecole/Mairie existants, car la rénovation des bâtiments sis à Calvinet et à Mourjou, engendrerait des travaux très importants avec un coût élevé, ces bâtiments étant peu accessibles comportant des différences de niveau et un confort phonique et thermique limité.

Monsieur le Maire propose pour l'année 2024, de retenir le projet de « Construction d'une nouvelle école à Calvinet », suivant une estimation financière de 1 000 000 d'euros H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide l'estimation financière du projet et sollicite Monsieur le Président du Conseil départemental, pour l'obtention d'une subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2024.

Convention pour mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (Construction d'une école primaire et d'une maison d'accueil rurale pour personnes âgées MARPA)

Acceptation de la proposition de Cantal Ingénierie et Territoires de mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) pour le projet de construction d'une école primaire et d'une Maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA). Cette mission d'Assis-

tance à Maîtrise d'Ouvrage concerne la phase « Faisabilité-Programmation ».

Elle comprend la phase de définition des besoins : étude de faisabilité, appui au Maître d'ouvrage dans les choix stratégiques, établissement du programme de l'opération pour un montant HT de 4 400,04 €

### **EGLISE SAINT-MEDARD (Mourjou)**

Le lot n°4 correspondant à la Serrurerie (Entreprise SARL C2M) a fait l'objet d'un avenant.

Montant initial 4 199.73 € H.T (Avenant n°1 / moins-value de 1 573.04 € H.T) soit un nouveau montant de 2 626.69 € H.T

Acceptation du devis de l'entreprise Christophe MALBERT d'un montant de 3 176.20 € H.T. pour les travaux d'isolation du plafond de la sacristie et de renforcement du plancher existant, dans le Presbytère de l'église.

Presbytère

Mission confiée à Maître Jean-Marie HENRI, Notaire pour la vente interactive du presbytère (mise aux enchères en ligne) ainsi que les parcelles cadastrées section 136 B, numéros 0336 et 0337, d'une contenance totale de 6 a et 82 ca et de fixer la mise à prix à l'estimation haute de l'avis de valeur, à savoir 80 000 €.

### **ECOLE – GARDERIE**

Rentrée scolaire 2022-2023

L'effectif pour l'année scolaire 2022-2023 est de 49 élèves, répartis comme suit :

15 (Maternelle), 8 (CP), 4 (CE1), 7 (CE2), 7 (CM1), 8 (CM2)

Tarifs

Cantine : repas enfant à 2.60 € au lieu de 2.50 € (tarif en vigueur depuis le 1er septembre 2021) - Garderie: 2.25 € l'heure.

Sécurisation des abords des écoles

Acceptation du devis de l'entreprise TRAFIC d'un montant de 6 436.00 HT pour la mise en place d'une signalétique d'avertissement (4 radars pédagogiques), aux abords des écoles afin de sécuriser la circulation.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

. Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial

Titulaire à temps complet à compter du 1<sup>ER</sup> octobre 2021 pour Clément JANHEYE

. Augmentation du temps de travail de l'adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe, affecté à la cantine et à l'entretien des bâtiments (35 heures hebdomadaires au lieu de 30 heures) pour Cathy AYMAR

. Augmentation du temps de travail de l'Adjoint Administratif Territorial Titulaire affecté à l'Agence Postale Communale (18,50 heures hebdomadaire au lieu de 15,50 heures) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour Sandrine MAURY-LASSERON.

. Augmentation du temps de travail de l'Adjoint Technique Territorial Principal affecté à la cantine scolaire (19,60 heures hebdomadaire au lieu de 17,50 heures) à compter du 1<sup>ER</sup> août 2021 pour Brigitte CALMES

## GENDARMERIE

Bail de la caserne - 1<sup>ère</sup> révision triennale  
Suite à la première révision triennale au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le montant du loyer est porté à 24 248 €

### Travaux

Acceptation du devis de l'entreprise Alain LACROIX d'un montant de 15 088.00 € HT pour la sécurisation de la Gendarmerie de Calvinet (réalisation d'une clôture et pose de grilles de défense)

## LOISIRS

### Aires de jeux

Suite à l'installation des jeux pour enfants et du terrain multisports à Calvinet en 2021, Monsieur le Maire souligne la volonté de poursuivre ces aménagements sur Mourjou.

Validation du devis de l'entreprise CASAL SPORT d'un montant de 6 695,00 € H.T. pour l'installation d'une balançoire nacelle et d'une table de ping-pong d'extérieur

### Terrain multisports de Calvinet

Mise en place d'un règlement intérieur pour assurer une bonne utilisation de cet équipement

### Piscine de l'Estanquiol

Emploi saisonnier piscine : Une convention avec PROSPORT est signée.

La date d'ouverture est fixée au vendredi 1<sup>er</sup> juillet

## QUESTIONS DIVERSES

## Chemin piétonnier – Aménagement de la RD 66 – Fond du bourg Calvinet

Une réunion de finalisation du projet s'est tenue le 23 mai 2022 avec monsieur Cyril VIDAL, maître d'œuvre, pour une mise à jour des devis.

## Renouvellement BAIL TDF (Télé Diffusion Service) – Antenne de téléphonie mobile

Renouvellement du bail de la location de la parcelle A 305 située à la Roubine (installation du Pylône de téléphonie) signé le 29 août 2016 pour une durée de 20 années à TDF.

Actuellement un seul opérateur, «Free», est présent sur le site. D'autres opérateurs doivent venir s'installer, à savoir : «Orange, Bouygues Télécom et SFR»

## Adressage

Acceptation du devis de l'entreprise SEDI pour un montant de 6 728.05 € H.T. pour la commande des plaques de noms et numéros de rue.

## Cimetières

Des informations et des devis ont été demandés auprès d'entreprises d'aménagements paysagers pour une éventuelle végétalisation des allées des cimetières, qui éviterait un arrachage mécanique annuel. Il est proposé de contacter des communes ayant opté pour cette végétalisation, afin de bénéficier de leur retour d'expérience sur le sujet.

## Atelier Farine

Subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 € à l'association des «Castanhaïres Bio» pour la réalisation de l'«Atelier Farine» à Mourjou.

## Nouveaux commerces

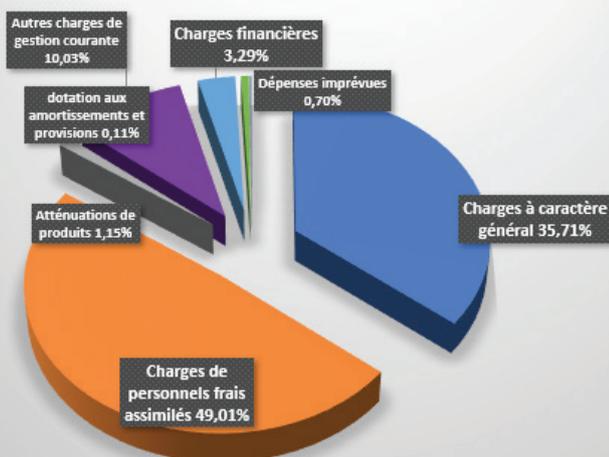
Installation dans l'automne d'un salon de coiffure (Madame Noémie MANHE)  
A compter du 1<sup>er</sup> juin, un camion de la Boucherie-Traiteur DEJOU de St-Mamet sera présent sur la place Jean de Bonnefon les mercredis après-midis de 13h30 à 16h30.

## Terrain de pétanque de Calvinet

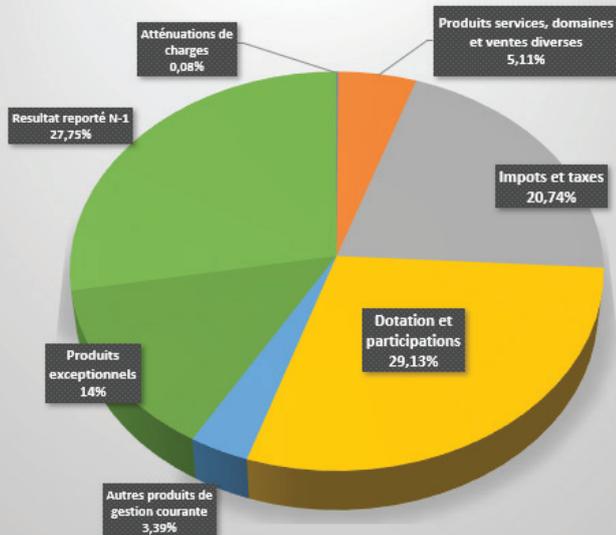
Plantation d'arbres à proximité du terrain de pétanque.

## BUDGETS

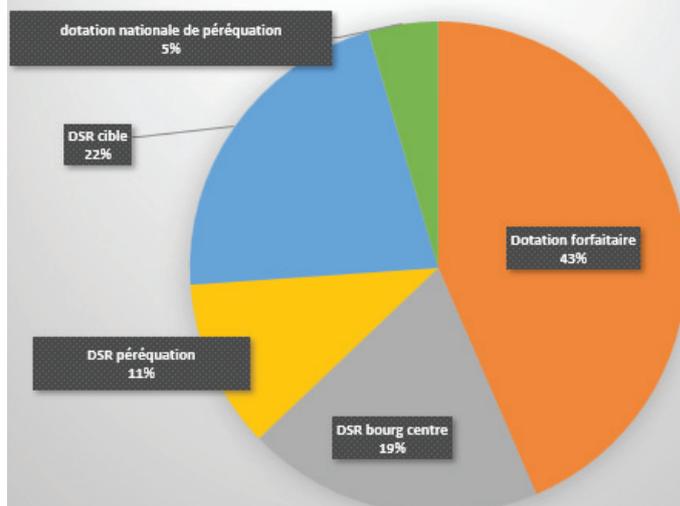
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 580 000€



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 580 000€



## Dotation de l'Etat 2022 : 460 000€



## BUDGETS Eau

Subvention DETR		245 742
DETR Voirie		41 993
DETR viabilisation pavillons		9 470
DETR bâtiments scolaires		2 273
DETR La Poste		10 589
DETR Le Pavé		22 040
DETR église Mourjou		39 345
DETR RD66 sud		23 968
DETR VC de Jalenques		32 077
DSIL 2020		25 527
DETR Abords école de Mourjou		38 460

Subventions Région		58 625
La poste		8 625
RD66 sud		50 000

Subvention FEADER		81 314
-------------------	--	--------

Subvention Département		75 845
La pavé (Fond Cantal Solidaire)		22 000
Eglise (Cantal Solidaire)		10 000
RD66 sud (Fond cantal innovation)		15 000
Abords école de Mourjou		28 845

**461 526**

CHAP.	RECETTES Eau	DONNEES 2021	PROPOSITIONS 2022
013	Atténuation de charges	0,00	0,00
70	Vente prod, fabr, prest service	164 100,00	169 200,00
75	Autres Prod. De gestion courant	400,00	380,34
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
42	Quote-part Subvention investissement	7 861,00	7 861,00
002	Report en fonctionnement du résultat de clôture	18 871,13	0,00
	<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>191 232,13</b>	<b>177 441,34</b>

CHAP.	DÉPENSES Eau	DONNEES 2021	PROPOSITIONS 2022
011	Charges à caractère général	69 120,00	69 470,00
012	Charges de personnel	30 815,00	29 468,00
14	Atténuation de produits	18 100,00	16 700,00
022	Dépenses imprévues	4 000,00	4 000,00
65	Autres charges gestion courante	500,00	500,00
66	Charges financières	8 700,00	8 550,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
42	Opération d'ordre entre sections	48 753,00	43 380,00
023	Virement section investissement	11 244,13	0,00
002	Report du résultat de Clôture		5 373,34
	<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>191 232,13</b>	<b>177 441,34</b>

Juillet 2022

page 15

## VISITE DU SENATEUR, Stéphane SAUTAREL

Le samedi 2 juillet, le conseil municipal a reçu Stéphane Sautarel, sénateur du Cantal depuis septembre 2020. Les participants ont échangé autour des projets communaux, mais aussi de la politique nationale, suite aux dernières élections législatives.

**Les projets en cours et à venir ont été évoqués :** cheminement le long de la RD 66, la gestion de l'eau (stations de traitement et de pompage avec le cas particulier de l'expiration de l'autorisation de pompage dans la Ressègue en 2025 et les solutions imaginées en concertation avec l'ARS et la Préfecture), le projet de lotissement en cœur de bourg, la construction d'une nouvelle école regroupant les deux sites du RPI, le projet de MARPA et une réflexion de l'accueil de la petite enfance.

Stéphane Sautarel a constaté que « ces derniers projets complémentaires et gigognes font l'objet d'un travail de réflexions et de concertation conséquent pour s'orienter vers les meilleures solutions possibles. Ils s'inscrivent pleinement dans le cadre de l'attractivité confirmée de la commune qui dispose d'une offre appréciable au niveau des services de santé, mais aussi d'un tissu commercial et de l'implantation d'Interlab en plein développement » (...)

« [Ces projets] et en particulier la construction d'une nouvelle école doivent pouvoir bénéficier de soutiens publics conséquents, ce à quoi je me suis pleinement engagé côté Région, mais aussi en appui en direction des autres financeurs ».

Pour terminer, le conseil a emmené Stéphane Sautarel visiter le site de Puy Capel (photo), en expliquant son histoire et en profitant du temps dégagé pour bénéficier du panorama.



## VISITE DE MONSIEUR DIDIER NOBLOT, EVEQUE DE SAINT-FOUR

L'invitation avait été lancée au mois de mars, lors d'une rencontre à la maison paroissiale de Maurs. Monseigneur Didier Noblot, évêque de Saint-Flour, a bien voulu accepter de venir procéder à la **bénédiction de l'église Saint-Médard de Mourjou**, dont les travaux de rénovation intérieurs ont été achevés au mois de juin.

Préparée par le Père Emile Battiono, les représentants de la paroisse (Françoise Cazes, Joseph et Juliette Labrunie, Augustin et Lucette Venzac) et la municipalité, la cérémonie a eu lieu le dimanche 3 juillet. Après un mot d'accueil par François Danemans, Maire, et la remise officielle des clés de l'église, conjointement avec madame la Première adjointe, Monseigneur Noblot a ouvert l'église et, une fois les



Marthe Lavaissière et François Danemans remettant les clés de l'église à Monseigneur Noblot



Monseigneur Noblot et Raymond Delcamp, ancien maire de Mourjou

fidèles entrés, a procédé à sa bénédiction. Une messe a suivi. Il a par ailleurs consacré le nouvel autel. Puis, à la sortie de l'église, après un temps d'échange avec la population, une gerbe a été déposée au Monument aux morts (tradition pendant la fête patronale), et un vin d'honneur a été servi devant la mairie de Mourjou.

# UN PEU D'HISTOIRE



**Interlab / Interscience est une société installée à Puycapel depuis 1994.**

Créée par François Jalenques, démarrée avec une salariée à mi-temps, elle emploie aujourd'hui 80 salariés sur le site de Puycapel. L'entreprise a aussi des bureaux près de Paris et des filiales en Allemagne, aux USA, à Singapour, en Chine et au Japon.

**Interlab / Interscience** conçoit et fabrique du matériel scientifique pour la microbiologie. Elle est aujourd'hui dirigée par deux frères, Emmanuel et Jules Jalenques, fils du fondateur. L'usine comporte un centre de Recherche et Développement, une usine de production et un centre de logistique d'où sont expédiés les produits, exportés à 80% dans plus de 130 pays du monde. Ils séduisent par leur innovation «French touch», leur durabilité et un service client réactif. Conçus et fabriqués à Puycapel, ces produits scientifiques équipent les laboratoires du monde entier !

## Un berceau familial

Physicien et entrepreneur, François Jalenques était particulièrement attaché à cet endroit, berceau de ses ancêtres. Il avait le souhait de faire revivre son hameau et créer une entreprise qui puisse contribuer à dynamiser le territoire en implantant une industrie à la campagne. Le modèle suisse, avec des fabriques et savoir-faire disséminés dans tous les endroits du territoire, notamment ruraux l'avait inspiré. Il était passionné par la création dans tous les domaines et voulait rayonner par un travail bien fait.

## Entrepreneur auvergnat

François Jalenques avait déjà fondé plusieurs entreprises avec succès, comme RIBER, dans des domaines de physique de pointe. Il s'était



ensuite lancé avec intuition dans le domaine de la microbiologie, pressentant que ce serait un secteur qui se développerait, notamment avec l'essor de l'industrialisation de l'agroalimentaire et des contrôles de qualité dans tous les industries. Juste après son mariage avec sa femme japonaise Kumiko, il crée tout d'abord la société Interscience en 1979. La société se base sur deux piliers forts qu'il souhaite pour son entreprise : une R&D dynamique et un rayonnement international. Ensuite, avoir un esprit de rendre service avant de penser au profit.

## Travail acharné

Il commence tout d'abord à promouvoir une machine innovante de préparation de l'échantillon créée aux USA, la machine Spiral. Il sillonne seul l'Europe pour présenter son entreprise et la machine. Ce n'est pas facile mais avec un sens commercial intuitif parvient à étoffer sa gamme. Il expose dans des salons dans toute l'Europe pour promouvoir ses produits. Peu à peu la société se développe au prix d'un travail acharné. Une jeune équipe commerciale voit le jour, dont la plupart travaillent encore aujourd'hui.

C'est en sautant le pas de la fabrication que la société change d'échelle.

## Fabriquer en France

Il disposait d'espace et de bâtiments à Mourjou et souhaitait faire revivre

ce hameau de Jalenques qui avait jadis été peuplé depuis le 14<sup>e</sup> siècle. C'était un pari un peu fou. Il y avait quelques granges et bâtiments, mais c'était loin des zones industrielles et des grands axes de circulation. C'est alors qu'il crée Interlab, société soeur d'Interscience, qui est son unité de conception et fabrication tandis qu'Interscience promeut et commercialise les produits. Deux noms pour une seule entité qui travaillent main dans la main. Il installe ses bureaux dans une maisonnette du 18<sup>e</sup> siècle et rénove des granges pour y installer stocks et première ligne de fabrication. La haute valeur ajoutée des produits compense l'éloignement des grands centres d'expédition. Il trouve des collaborateurs de qualité avec un esprit d'engagement et de sérieux.

## Commencer dans une grange

Une première salariée, Lydie Molénat commence à mi-temps. Elle est rejointe par Karine Méral, qui com-



mence à fabriquer les automates. Laurent Buisson et Lilian Mege démarrent

le bureau d'études pour concevoir les premières machines de production et des automates.

Marie Maléviale, Sylvie Robert, Françoise Buisson et Patrick Felgines rejoignent cette première équipe. C'est une fierté de voir que ces premiers salariés qui ont bâti ensemble l'entreprise en soient toujours des piliers.

En 1996 François Jalenques rénove donc une grange pour y installer sa première usine de fabrication de sacs pour les analyses. Il rénove une

seconde grange pour y fabriquer les BagMixer, malaxeurs de laboratoire qui servent pour préparer l'échantillon à analyser. Un premier bureau d'études est créé pour concevoir et fabriquer les machines de production et les premiers automates. Une partie des bureaux est installée un temps dans le salon du château de Jalenques par manque de place et peu à peu l'entreprise grandit, soutenue par Interscience qui présente les produits dans des salons du monde entier. Le fait de fabriquer permet à la société de prendre son envol. Les gammes de produits sont étoffées et l'offre commerciale devient cohérente et complète.

### Une usine à la campagne

En 2003 est construite une première usine qui permet de donner aux équipes une bonne surface de travail. François Jalenques veille à ce qu'elle soit intégrée au paysage et apporte un soin particulier à créer un bassin, planter de beaux arbres et fleurir les jardins. Pour lui une entreprise à la campagne permet d'apporter des revenus complémentaires aux travaux agricoles et apporter une plus-value à la campagne. Plutôt que s'installer dans une zone industrielle, il préfère créer un environnement harmonieux et agréable pour le travail. Avec le développement de la société, l'usine est agrandie en 2013 puis une nouvelle fois en 2023.

### Un écosystème humain

François Jalenques a toujours apporté un grand soin à ce que l'entreprise soit comme un écosystème humain, qui fasse vivre des familles et les soutiennent économiquement. Le cadre de travail a été conçu pour avoir du charme et être beau. Il y avait aussi un soin pour que les horaires puissent être adaptés

aux salariés qui le souhaitent, pour s'adapter aux enfants par exemple. Le travail de production en lui-même a été organisé pour qu'il soit ponctué par des changements de poste pour ne pas entraîner de grande fatigue. Il y a toujours un esprit de perfection, c'est à dire qu'il y a toujours une ouverture à améliorer les procédés de fabrication. Chacun est invité à contribuer. Aujourd'hui, avec plus de 80 salariés à l'usine, il y a 56 enfants de moins de 18 ans. Ils se retrouvent notamment chaque année pour la fête de Noël.

### Une histoire familiale

Interlab est une entreprise familiale et dès le début, François travaille avec sa femme Kumiko puis avec ses enfants Emmanuel, Jules, Amélie et Suzanne. Ses deux garçons, ingénieur et économiste, travaillent avec lui plusieurs années et reprennent la société ensemble après son décès en 2012 à l'âge de 84 ans. Emmanuel, ingénieur, dirige le bureau d'études et parvient à renouveler toutes les gammes de produits et donner un nouveau souffle à la société avec ScanStation, le dernier produit né qui est une révolution dans le monde de la microbiologie car il permet de faire des analyses en temps réel et suivre le développement des bactéries. Jules qui a fait des études d'économie s'occupe plus particulièrement des équipes commerciales. Ensemble ils forment une équipe complémentaire et solide. Ils parviennent ainsi à continuer à développer l'ensemble des produits et gagner des parts de marché partout dans le monde.

### Que fabrique Interlab ?

Les produits permettent de faire des machines pour les analyses de

bactéries et microbes pour garantir la santé, l'alimentation, les médicaments et la recherche médicale. Plus d'une cinquantaine de produits sont fabriqués à la l'usine. Il y a des consommables : une gamme de plus de 20 sacs d'échantillonnage différents & des automates : dilueurs, malaxeurs, pompes péristaltiques, compteurs de colonies, station d'incubation et de comptage de colonies.

### Interlab aujourd'hui et demain

Aujourd'hui l'entreprise grandit, avec une croissance à deux chiffres depuis 12 ans consécutifs. Une nouvelle extension de l'usine vient de commencer en 2022 et permettra en 2023 d'offrir de nouveaux bureaux de R&D, des bâtiments de production de sacs et d'automates confortables. Grâce à la commune de Puycapel une nouvelle route permet de desservir l'usine en toutes saisons avec une meilleure sécurité. L'aspect écologique a été particulièrement pensé avec une étude de l'impact environnemental sur 1 an et des aménagements, notamment pour protéger les chauves-souris. Les nouvelles charpentes seront en pins Douglas produits localement, et des panneaux solaires produiront 2 fois plus que l'énergie consommée. Une chaufferie à copeaux de bois permettra de chauffer tout l'ensemble des bâtiments. La difficulté de ce chantier était de trouver une surface plane ! Il y aura donc un terrassement de 50.000 m3 pour rééquilibrer le terrain mais sans transport de terre hors du site. L'usine sera donc 100% autonome en électricité et entièrement décarbonée. C'est une usine propre où il n'y a pas d'utilisation d'eau de traitement et pas de pollution. L'entreprise Interlab / Interscience a trouvé à Puycapel un environnement magnifique, des collaborateurs engagés dans leur travail et une qualité de vie qui fait rêver dans le monde entier !



Photo: Atelier CAMINO / Projet INTERLAB

# ATLAS DE LA BIODIVERSITE



## Un premier bilan en COPIL et en réunion publique le 16 janvier 2022

### 1er axe : recenser la biodiversité.

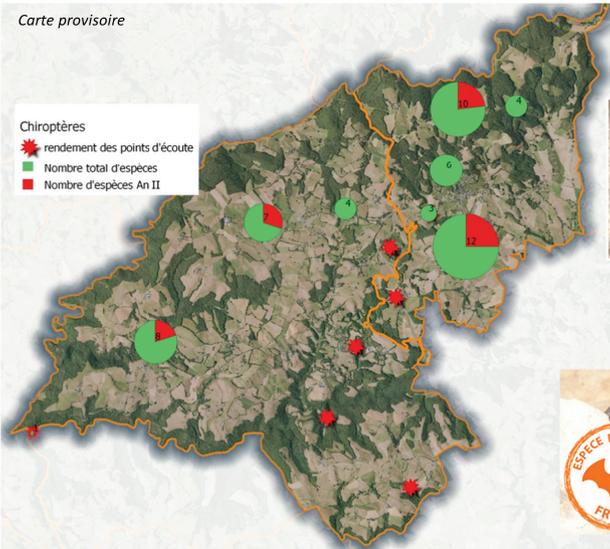
Un bilan provisoire a pu être dressé. Des compléments d'inventaires seront effectués en 2022 pour les oiseaux et les chauves-souris. De nouveaux inventaires seront également réalisés : lépidoptères (papillons) et odonates (libellules).

**Alter Eco (Joël Bec).** 18 espèces de chauves-souris recensées sur 36 espèces connues en France hexagonale. La présence de seulement 8 était connue jusque-là. Présence de la Barbastelle d'Europe en plein bourg de Mourjou et du Petit Rhinolophe dans le clocher de Calvinet !

**LPO.** Parmi les espèces observées en 2021, douze sont des espèces à enjeux : l'Aigle botté, l'Alouette lulu, la Bergeronnette des ruisseaux, le Bruant jaune, la Chevêche d'Athéna, la Huppe fasciée, le Milan royal, le Moineau soulcie, le Pic mar, le Pic noir, la Pie-grièche écorcheur et la Tourterelle des bois.

**CPIE.** Un inventaire des milieux a été effectué et cartographié, et des inventaires de flore effectués. Là-aussi des espèces à enjeux ont été identifiées, une douzaine en tout, dont la Laitue à feuille de saule dans le bourg de Mourjou, ou le Millepertuis des marais ou encore le beau Siméthis de Mattiazzi.

Carte provisoire

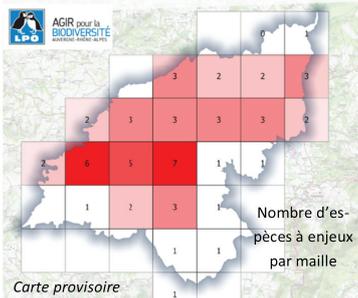


Barbastelle d'Europe



Photos SFEPM

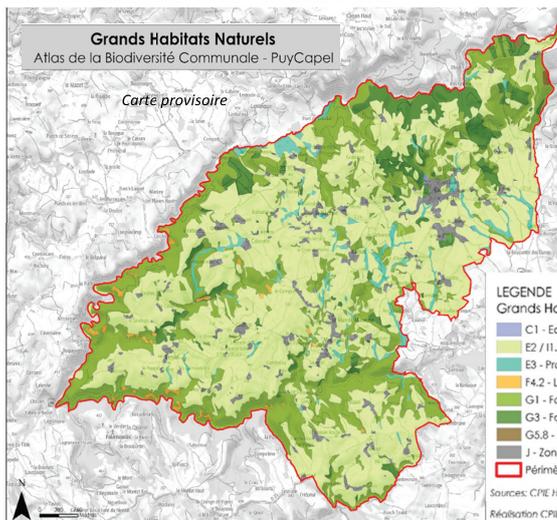
Grand Rhinolophe



Carte provisoire



Pie-grièche écorcheur (photo LPO)



Siméthis de Mattiazzi (photo J.P. Favre)

LEGENDE  
Grands Habitats Naturels selon typologie EUNIS

- C1 - Eaux dormantes de surface
- E2 / H.3 - Prairies mésiques / Terres arables à monocultures extensives
- E3 - Prairies humides et prairies humides saisonnières
- F4.2 - Landes sèches
- G1 - Forêts de feuillus caducifoliés
- G3 - Forêts de conifères
- G5.8 - Coupes forestières récentes
- J - Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels
- Périmètre de la commune de Puycapel

Sources: CPIE Haute Auvergne 2021 - Fond: Scan50 IGN, C.D.I.S  
Réalisation CPIE de Haute Auvergne, Janv 2022, Arcgis10.5

• **2ème axe : sensibiliser et mobiliser différents publics.**

Le **livret d'observation** est toujours d'actualité. Les observations peuvent être notées dans le tableau en fin de livret, à rendre en mairie, ou saisies avec le formulaire en ligne sur [puycapel.fr](http://puycapel.fr) (une soixantaine d'observations déjà reçues).

Cinq **challenges photos** ont été lancés au cours de l'été 2021 (oiseaux des jardins, fleurs sauvages, papillons, hérissons, lézards). Une cinquantaine d'images ont participé, voici les lauréats désignés par un jury qui a procédé à des votes sur les photos anonymées.



Lauréat: Valérie COUDERC

Lauréat: Camille COUDERC

Lauréat: Annie COUDERC

Lauréat: Didier CANTAREL

Pour mémoire, en mai-juin 2021 les cantonniers et les élus volontaires ont bénéficié **d'une formation** par le CPIE sur deux thèmes : les espèces invasives et la gestion raisonnées des « espaces verts » compatible avec la préservation de la biodiversité.

De nombreuses **animations** sont proposées sur des thèmes variés, listés dans un programme distribué en octobre dans toutes les boîtes aux lettres : « connaître les serpents » par J.P. Favre, « les insectes pollinisateurs » par Mehdi Issertes (CPIE), « les zones humides » par P.F.

Prévitali (Syndicat Célé Lot Médian ), « les champignons » par Juliette Labrunie, un stand « ambroisie » sur le marché de la châtaigne par Mehdi Issertes, un premier bilan de l'ABC, « les lichens, une étonnante biodiversité » par P.F. Prévitali, « sortie oiseaux » par Arnaud Péan, « les plantes sauvages des rues et des jardins » par Denis Hertz (CPIE), mais aussi « les serpents : mythes et croyances » par J.P. Favre et les animations de la fête de la nature (qui ont par ailleurs conduit au report d'autres animations prévues au printemps sur les thèmes des orchidées, des fougères et des amphibiens à une date ultérieure). D'autres animations sur les thèmes des chauve-souris

et des stratégies sexuelles des plantes et des animaux seront proposées dans les semaines qui viennent.

Des **avis de recherche (« WANTED »)** ont été lancés, concernant les chauves-souris, le lucane cerf-volant (insecte) et la spiranthe d'été (orchidée). D'autres seront proposés, désormais le plus souvent en lien avec une animation à venir.

Un fonds « biodiversité » est en cours de constitution à la **médiathèque**, avec de nombreuses **acquisitions d'ouvrages récents**, qui auront dans les mois à venir leur propre rayonnement. Des expositions en lien avec la biodiversité et l'environnement en général sont régulièrement proposées (ambroisie, abeilles, océans, ...).

Un **document de synthèse** de toutes les données acquises au cours de l'ABC sera diffusée dans les boîtes aux lettres début 2023 en plus du dense rapport final numérique.

Un site dédié à l'ABC est accessible depuis la page d'accueil de [puycapel.fr](http://puycapel.fr)

• **3ème axe : des prolongements de l'ABC**

La **création d'un sentier de découverte** est toujours à l'étude. Un premier tracé a été sélectionné, comportant deux boucles connectées, débutant l'une du bourg de Mourjou, l'autre du bourg de Calvinet. Il traverserait des écosystèmes très variés et permettrait d'aborder la biodiversité sous tous ses aspects (milieux naturels, biodiversité et agriculture, biodiversité et patrimoine bâti, etc). L'étude préalable comprend aussi des devis (conception et équipement du sentier) et la recherche de financements. Une borne numérique interactive de type totem pourrait être installée à chacun des départs du sentier.

Des « **carrés de biodiversité** » vont être mis en place dans la commune, dans une logique de gestion différenciée des espaces verts, afin de permettre à la biodiversité naturelle de pouvoir s'exprimer dans des zones ne nécessitant pas un entretien intensif.

En tête d'étang de l'Estanquiol se trouve la mosaïque de milieux (bois, ruisseau, zone humide, prairie humide, ...) étudiés par les trois classes des écoles de Calvinet et Mourjou, avec leurs enseignants et François Marquet du CPIE, avec dix interventions au cours de l'année scolaire 2021/2022 (une pour tous et trois pour chaque classe). Ce travail devrait permettre la labellisation de cette zone en « **Aire Terrestre Educative** » par l'Office Français de la Biodiversité. Elle sera aménagée pour améliorer l'aspect visuel de la zone, mais surtout pour restaurer, développer et valoriser sa biodiversité, tout en servant de support d'étude aux élèves au cours des prochaines années.

## Projets de l'école de Calvinet Année scolaire 2021-2022

### La classe maternelle

#### • Sortie pique-nique et jeux collectifs au terrain multisport de Calvinet

En février nous avons profité d'une belle journée pour aller pique-niquer au terrain multisport. Nous avons joué au terrain l'après-midi

#### • Projection au cinéma d'Aurillac

En mars nous avons assisté à la séance P'tites Z'Escapades dans le cadre du projet Ecole et Cinéma. Nous avons visionné six courts métrages sur des thèmes variés tels que l'amitié ou l'humour.

#### • Promenade et visite du château de Lamothe

Nous sommes partis à pieds de l'école et nous sommes rendus au château de Lamothe guidés par Mme Lissac. Une fois sur place, nous avons été très bien accueillis par Mr et Mme de Bonnafos qui nous ont fait visiter le château et en ont expliqué l'histoire.

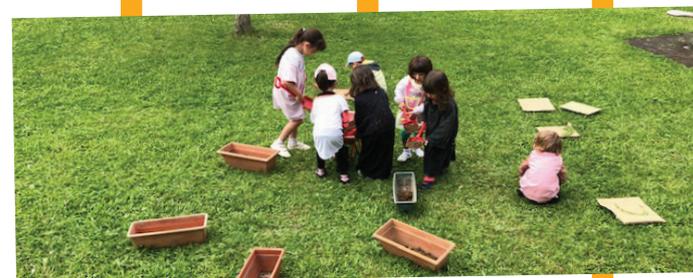
#### • Projet jardin

A la rentrée des vacances de Pâques nous avons semé des graines dans notre petit potager. La mairie nous a installé des bacs pour que nous puis-

sions jardiner. Nous avons pu observer que des graines avaient germé, maintenant les pousses grandissent.

### Sorties communes pour les deux classes

- Visites au plan d'eau avec François Marquet intervenant du CPIE
- Visite de la caserne d'Aurillac – début juin
- Sortie de fin d'année : journée à Micropolis fin juin



### La classe DE Cp CE1 CE2

• Randonnée à Puy Capel. Les élèves étaient ravis de cette petite escapade. Les paysages et la météo étaient également de la partie pour le plaisir de tous. Prochaine randonnée prévue, direction le Lioran.

• Sortie au musée des volcans d'Aurillac pour finaliser un projet autour de la faune du Cantal. Cette visite s'inscrit dans la démarche de projet en lien avec le plan d'eau de Calvinet.

• Les élèves ont participé à deux reprises à la «Grande Lessive» : installation artistique éphémère intergénérationnelle et internationale composée de réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, avant d'être suspendues en extérieur à des fils tendus dans la classe et devant l'école. Merci à maitresse Gwenaëlle pour ce beau projet.

• Projet Land art pour mettre la classe aux couleurs du printemps.

## Projets de l'école de MOURJOU

*Nous avons fait plusieurs sorties :*

la sortie **Street art** à Aurillac avec l'association 10ème art festival pour voir des fresques, une **journée de ski de fond** à Prat de Bouc avec un moniteur diplômé nommé Matthias, **les archives départementales d'Aurillac** (photo) et aussi un **regroupement à Montsalvy** Il est prévu une sortie à Vieilleville et Conques le 13 juin.

Dans l'année, il y a eu des **sorties nature** : nous sommes allés à l'ATE (Aire Terrestre Éducative) qui se trouve à Calvinet. François Marquet du CPIE des Monts du Cantal est venu trois fois pour nous faire découvrir la biodiversité. Nous avons installé sur place un piège photo pour savoir quels animaux y sont présents. Nous avons aussi été chercher les champignons avec Juliette Labrunie dans les alentours de l'école (photo).

En ce moment, nous travaillons sur **notre projet théâtre** pour la fête de l'école sur les thèmes des clichés fille-garçon et des jeux télévisés.

Nous avons publié trois **gazettes du Cantal** qui est notre journal scolaire. Nous avons fait un échange de journaux avec l'école de la Jordanne.

Cette année, en histoire, nous avons étudié les châteaux et l'architecture romane et gothique. En sciences, sur la digestion. En technologie, sur l'électricité.

*Voilà tous nos projets de l'année !*

La classe de Mourjou



## CALVINET PATRIMOINE



**Dans le «vieux» cimetière de Calvinet, une tombe ancienne.... Un nom : Arsène Garrouste.**

La famille Garrouste au village del Bos de Cassaniouze

Le père de famille, Antoine Garrouste était né le 20 novembre 1794 à Vitrac.

Dans cette commune, il avait épousé Marie Delphine Chaumont qui résidait en ce lieu. Propriétaire, le couple vivait à présent au Bos.

Antoine Garrouste était expert Géomètre.

De cette union naquirent plusieurs enfants dont **Arsène**, premier de la fratrie.

Ce fils, **Arsène Garrouste**, naquit le 18 juin 1816 au Bos de Cassaniouze.

**Arsène** fut Directeur Général à la «ferme- école de l'hôpital» à St-Paul des Landes (Sources BNF)

Pour différents travaux, des médailles lui furent remises.

- Catégorie produits agricoles : Médaille de Bronze pour les topinambours.

- Race porcine : une médaille d'or à Arsène Garrouste Directeur Général à la «ferme école de l'hôpital»

- Race Chevaline concours régional Aurillac : une médaille d'or décernée par la commission

à Arsène Garrouste, Directeur Général à la «ferme école de l'hôpital»

**Arsène Garrouste**, âgé de 35 ans, fonda son foyer le 27 octobre 1851, à Saint-Paul des Landes, avec Joséphine Marie Caroline Thibal née à Aurillac.

Des enfants naquirent à St-Paul.

**Gustave Marie Antoine Garrouste** : le 12 septembre 1853.

Il épousera à Figeac en 1892, Sarah Léonie Delprat. Il exercera la profession de vétérinaire.

**Charles François Lucien Garrouste** : le 7 septembre 1858.

Il fut employé des contributions indirectes.

Il épousera le 20 avril 1881, à Louhans, Saône-et-Loire, Marie Joséphine Michel.

En secondes noces, le 14 avril 1903, Antoinette Justine

Barathier, fille de percepteur.

**Arsène Garrouste, revint dans son village natal «le Bos» rattaché à la commune de Calvinet.**

**En 1849**, il fut élu maire de cette commune et y exerça les fonctions.

Mr Darses lui succéda puis de 1865 à 1877 ce fut Mr Revel (Jacques ?) qui administra la commune

**En 1878, 1879, 1880**, réélu maire, **Arsène Garrouste** fit son retour, travaillant ces années-là, avec adjoint et conseillers sur les dossiers suivants :

- Orphelinat Notre-Dame à la Forêt : enquête préfectorale, un rapport utilité-coût.

- Eau potable bourg, projet route D66 Marcoles, un marché chaque mardi envisagé.

- Construction de la maison des écoles filles et garçons et mairie, choix de l'emplacement.

- Classification des chemins à petite vicinalité, non subventionnés : La Rouquette- Calvinet,

Escanis-Calvinet, le Pouget-Calvinet, La Garrigue à Lamothe, Lasdailles à l'église.

(registre délibérations Calvinet)

En 1881, Mr Revel Jacques cultivateur au Bos fut élu. Il décéda en 1885 à 54 ans.

En 1883 : Mr le Baron de Bonnafos signait les délibérations «l'adjoint pour Mr le maire»

Le 18 mai 1884, Mr le Baron Thimoté de Bonnafos fut élu maire.

**Croix au Puy Capel durant le mandat d'Arsène Garrouste**

**Extrait chronique du Veinazes N° 30 : La chapelle du Puy Capel Recherches Marie France et Philippe Guiu.**

Un soir, Rampon, un peu éméché, sans doute, prétendit avoir vu le Christ sur la colline. Le lendemain, sans plus tarder, il alla consulter le Maire de Calvinet pour lui demander l'autorisation de planter une croix sur le lieu de l'apparition. Voici la déclaration du Maire de l'époque, nommé Arsène Garrouste, telle que l'a reproduite Cantuel dans son journal des guérisons qu'il tenait à jour :

«Permission donnée à Cantuel Jean :

Aujourd'hui, douze mai 1879, le sieur Cantuel Jean, menuisier, originaire de Laviaille, commune de Mourjou, étant venu me prier de lui permettre de planter une croix au Puy Capel, propriété dépendante des biens communaux de Calvinet, l'ai autorisé sous la réserve que cette autorisation ne porterait nulle entrave à la jouissance des produits de ces terrains sans que le dit Cantuel puisse jamais invo-

quer le titre de propriété par le seul fait de l'autorisation demandée : Permettons à Monsieur Cantuel de planter tel nombre de croix qu'il lui plaira dans l'intérêt de la religion sans toutefois nuire aux usufruitiers et propriétaires du dit terrain nommé le Puy Capel.

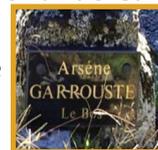
Fait à Calvinet le 12 mai à la Mairie de Calvinet. Garrouste Arsène.

Pour extrait conforme 11 décembre 1880. Cantuel Jean».

**Arsène Garrouste âgé de 88 ans, décéda au Bos, le 7 septembre 1904**

**Il fut enterré dans le cimetière communal de Calvinet.**

Annie Couderc pour Calvinet Patrimoine



Le 22 mai 2022  
Fête de la nature  
et

Printemps des cimetières,  
avec l'association Calvinet Patrimoine



**15 heures, malgré un soleil de plomb, dans ce lieu sans ombre, plusieurs participants aux deux événements associés, nommés ci-dessous :**

**- Fête de la nature:** observations de plantes dans le cimetière. Des muscaris à toupet sont présents le long de nombreuses tombes et allées mais aussi des grami-

nées, de petits coquelicots...

De petits lézards des murailles nous tiennent compagnie durant nos interventions.

**- Printemps des cimetières :** fleurissement durable de la tombe d'Arsène Garrouste, ancien maire de Calvinet décédé en 1904.

Josette Bonnet présidente de Calvinet-Patrimoine, Annie et Camille Couderc, Antoine Puech adjoint au maire, ont mis en place des plantes vivaces.

-Dans le carré souvenir des soldats morts pour la France, ils ont planté des bleuets des montagnes, des benoites rouges, des marguerites.

Merci à Pierre Couderc pour les photos François Danemans, maire de Puycapel et Pierre Lheureux, responsable du Souvenir Français, accompagnaient ces actions. Merci à vous tous.



## ASSOCIATION DU PELOU

La Foire de la Châtaigne, désormais intitulée Foire de la Châtaigne et du Châtaignier, devrait recouvrer son format habituel sur un week-end les 22 & 23 octobre prochains.

Des contacts sont en cours avec le **Parc Naturel Régional Périgord Limousin** pour qu'il soit l'invité d'honneur de cette 31<sup>e</sup> édition, accompagné par l'association Marron et Châtaignier du Limousin.

La Foire devrait également être l'occasion d'inaugurer l'**atelier de farine** actuellement en cour de réalisation sur le site de la Maison de la Châtaigne.

**Un nouveau grilloir** à châtaignes est actuellement en cours de construction. Sous forme de projet pédagogique, il a été confié aux élèves de la section mécanique de la maison familiale et rurale de Marcolès. Ces derniers sont très motivés par ce défi.

**Un village du goût** organisé par l'association Site Remarquable du Goût Mourjou – Châtaigneraie Cantalienne permettra d'accueillir jusqu'à 8 autres Sites. Un emplacement différent de celui de 2019 leur sera proposé.

**31<sup>ème</sup> Foire de la châtaigne et du châtaignier, 22 et 23 octobre 2022**

**Une soirée « bal trad »** permettra aux amateurs de danses traditionnelles de retrouver le parquet de la salle des fêtes. Changement notable, des Food-trucks remplaceront le marché de Pays. Le bal du dimanche soir n'est pas reconduit.

Tout comme l'année dernière les exposants pourront bénéficier d'espaces optimisés grâce à la nouvelle route de Jalenques.

**Cinq groupes musicaux** ambiance-ront les rues du village tout au long du week-end.

**Deux sentiers de randonnées inédits** seront proposés aux marcheurs, avec pour la 1<sup>ère</sup> fois un passage à Cauffeyt, au Travers et aux Cous-

tettes (sous Labro).

*Toutes les forces vives habituelles et nouvelles de la commune sont les bienvenues pour que cette manifestation retrouve toutes ses couleurs.*



## SITE REMARQUABLE DU GOUT

### Mourjou, Châtaigneraie Cantalienne



En 2018, à l'occasion de la 30<sup>ème</sup> foire de la châtaigne de Mourjou, la Châtaigneraie cantalienne a rejoint les 71 sites qui bénéficient du label « Site Remarquable du Goût » créé en 1996

par les ministères de la Culture, du Tourisme, de l'Environnement et de l'Agriculture. Ce label national « Sites remarquables du goût » a pour objectif de mettre en valeur des produits alimentaires associés à un territoire et à faciliter la promotion de l'accueil du public en permettant de faire connaître les liens entre le produit,

les savoir-faire, le patrimoine culturel, les paysages et les hommes. Il permet l'organisation des acteurs autour de la valorisation d'un produit et de la promotion d'une identité.

C'est tout naturellement pour la châtaigne que notre pays castanhaire a obtenu ce label ; Mourjou a été désigné cœur de site par rapport à la notoriété de la foire de la châtaigne et à la Maison de la Châtaigne.

Ce label permet de développer la dynamique engagée autour de la châtaigne et du châtaignier.

L'association « Site Remarquable du Goût Mourjou, Châtaigneraie cantalienne » créée en mars 2019 regroupe à ce jour 37 membres, dont 20 « profession-

nels » (producteurs de châtaignes et produits à la châtaigne ou hébergeurs) et 13 particuliers, auxquels il faut ajouter les 4 membres fondateurs de l'association, à savoir :

- La Maison de la Châtaigne de Mourjou
- L'association du Pélou
- La commune de Puycapel
- La Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne.

L'année 2021 marquée par la crise sanitaire n'a pas permis d'avoir une activité normale. Le conseil d'administration de l'association, qui compte 15 membres dont les 4 membres fondateurs, ne s'est réuni qu'une fois, le 19 octobre 2021.

Beaucoup de salons SRG ont été annulés mais notre association a néanmoins participé à trois d'entre eux et à un marché :

- 2 au 4 juillet 2021 : Salers avec la Maison de la châtaigne
- Septembre 2021 : notre SRG était invité d'honneur du 1er marché mensuel lancé par la commune de Lafeuillade-en-Vézic
- Octobre 2021 : Taureau de Camargue à la manade Saint-Louis à Vauvert en Camargue
- 4 et 5 décembre 2021 : à Billom (63)

En 2022, nous avons participé à ce jour à trois salons :

- du 4 au 6 février : Segonzac en Charentes
- du 15 au 17 avril : 1er salon de Martel dans le Lot
- du 1er au 3 juillet : 25eme salon de Salers, avec la Maison de la Châtaigne

Pour l'automne, l'agenda des salons est en cours d'établissement ; nous espérons être représentés sur plusieurs d'entre eux.

Le 8 mars 2022, 7 membres de l'association ont participé à l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Sites Remarquables du Goût à Salers.

Nous avons ensuite tenu notre assemblée générale le 25 mars 2022 à Mourjou, puis un conseil d'administration le 22 avril suivant.

### Trois projets ont été décidés :

- mise en place, comme en 2019, d'un village du goût sur la prochaine foire de la Châtaigne de Mourjou ; 6 à 8 Sites Remarquables du Goût sont attendus
- organisation à Mourjou d'un premier salon au printemps 2023 avec l'objectif d'accueillir une vingtaine de SRG venant de tous les coins de France ; au fur et à mesure de l'avancement de ce projet, les informations seront données dans la feuille de châtaignier ;
- réalisation d'une plaquette de présentation de notre SRG et de ses adhérents professionnels qui sont localisés sur la carte de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne ; ce document a été distribué chez les adhérents professionnels, dans les offices de tourisme et lieux recevant des visiteurs et touristes ; il est disponible notamment à la Maison de la Châtaigne, à la médiathèque de Mourjou et en version numérique sur notre site internet [sitedugout-chataigneraiecantalienne.com](http://sitedugout-chataigneraiecantalienne.com) ; il sera également distribué sur tous les salons auxquels nous participerons.

Retrouvez l'actualité du SRG, Mourjou, Châtaigneraie cantalienne sur notre site internet : [www.sitedugout-chataigneraie-cantalienne.com](http://www.sitedugout-chataigneraie-cantalienne.com)



# MAISON DE LA CHATAIGNE

## Effets du DLA, dispositif local d'accompagnement

L'année 2021 et le premier semestre 2022 ont été toujours contraints par le Covid : ce n'est pas une découverte ! La Maison de la châtaigne a néanmoins poursuivi au mieux sa mission et s'est donné le temps de la réflexion nécessaire pour garantir son avenir avec le DLA, mission prise en charge par France Active.

## Trois orientations ont été retenues et vont être mises en action :

- tenter d'accueillir davantage de scolaires ;
- mettre l'accent sur l'intérêt alimentaire de la châtaigne. Ainsi, **chaque jeudi, depuis le 14 juillet**, «Colette Castanier » propose un goûter avec des gâteaux fait par la Maison de la châtaigne. Les recettes émaneront de Louis-Bernard PUECH et les gâteaux seront confectionnés par Cathy AYMAR que la mairie met davantage à disposition de la MDC – merci ! Ces gourmandises seront ensuite éventuellement mises en vente à la boutique ;
- travailler sur la « gouvernance de l'association » pour que de nouveaux bénévoles puissent contribuer à la vie de la structure. Une rencontre, le 26 mars 2022, a permis de préparer des commissions et des engagements précis. Bienvenue à toute personne qui serait disponible et intéressée !

## Jérôme CHATEAU en formation

L'année 2022 est aussi marquée par la formation de

Jérôme CHATEAU, salarié permanent. La formation est organisée par la CCI, à Aurillac, durant 19 semaines réparties sur 9 mois, entre octobre 2021 et juillet 2022. Elle doit lui permettre de consolider son projet professionnel.

Pour pallier son absence, l'association a embauché Lisa GONZALES, habitante de Calvinet et diplômée en communication. Elle assurera également le complément de temps salarié en juillet et août 2022.

## L'atelier « farine »

Les travaux sont lancés, notamment le terrassement financé par la mairie et réalisé par l'entreprise Jérémie VAISSIERE puis la maçonnerie par l'entreprise Jean-Louis AYMAR. Après la charpente et la toiture qui seront l'œuvre de l'entreprise FELGINES, l'association des Castanhaïres bio devrait pouvoir installer le matériel qui est commandé : séchoir, décortiqueuse, table de tri, moulin. Ainsi tout devrait être prêt pour la récolte de cet automne.

En attendant, les châtaignes de 2021 encore séchées au sécadou traditionnel, ont pu être transformées en farine, en partie avec une prestation chez M. Forestier à Ste Cécile d'Andorge (Gard) et en partie moulues sur place. La quantité était limitée et elle a trouvé sa clientèle sans difficulté.

Normalement, l'atelier pourrait être inauguré à l'occasion de la Foire de la châtaigne 2022.

# CASTANHAÏRES BIO

## Le projet d'atelier farine, implanté à la Maison de la Châtaigne, se met en place progressivement.

On peut dès à présent observer le terrassement et le début des travaux de maçonnerie, coordonnés par Jean-Louis Aymar.

Le groupe de producteurs s'étoffe et compte aujourd'hui 27 personnes impliquées dans le développement de ce projet, valorisant la châtaigne du territoire.

Nous rassemblons petit à petit les équipements nécessaires, et travaillons à l'élaboration d'une marque commune qui fera référence à Mourjou et à la Maison de la Châtaigne.

Nous sommes très reconnaissants envers le conseil

municipal de Puycapel qui nous soutient depuis le début de cette initiative, et qui a su être un facilitateur, en particulier sur le sujet du foncier.

**Une équipe de producteurs qui s'étoffe et compte 27 personnes impliquées dans le développement de ce projet**

Depuis leur dernière assemblée générale au mois d'octobre 2021, c'est tout naturellement que Les Castanhaïres Bio ont choisi de rejoindre Mourjou, en y déplaçant leur siège social.

Nous sommes enchantés de pouvoir faire partie du tissu associatif dynamique de Puycapel. Nous sommes convaincus que de belles réussites collectives ver-

ront le jour avec la Maison de la Châtaigne et les autres associations de la commune !

# ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE MOURJOU

Nous avons participé aux cérémonies du 11 novembre 2021, 19 mars (60ème Anniversaire du Cessez le Feu en Algérie) et 8 mai 2022 aux Monuments aux Morts de Mourjou et Calvinet avec les deux drapeaux. Dépôt de gerbes, appel des morts et lecture des messages par Monsieur Danemans Maire et Madame Marthe Lavaissière Maire Déléguée de Mourjou.

Cette année, nous avons pu renouer avec le traditionnel repas fraternel du 8 mai auquel nous tenons particulièrement.

Les Anciens d'Algérie ainsi que les veuves de Calvinet ont été conviés, nous les remercions de leurs présences.

Un grand merci à la municipalité et à toutes celles et ceux qui nous soutiennent lors de nos manifestations ;

Gardons espoir, courage et moral afin de nous retrouver réunis. Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.



8 mai -CALVINET



8 mai -MOURJOU

## CLUB DES AINES DU HAUT-CELE

L'Assemblée Générale du Club des Aînés du Haut-Célé s'est déroulée le 14 Mai 2022.

Le rapport moral et le rapport financier au 31 décembre 2021 ont été approuvés à l'unanimité.

A la suite de cette assemblée, s'est déroulé un repas à l'Auberge de Mourjou.

Les membres du Conseil d'Administration se sont ensuite réunis pour définir la composition du bureau.

Le Conseil d'Administration compte désormais 11 membres.

**CO/PRESIDENTS** : Jean-Pierre SOTTY et Lucette VENZAC.

**Vice- Président** : André LAVAISIERE.

**Trésorière** : Martine COSTE.

**Trésorière-Adjointe** : Christiane VAISSIERE.

**Secrétaire** : Véronique SOTTY.

**Secrétaire-Adjoint** : Louis BOUDOU.

**Administrateurs** : André MOLENAT - André PIGANIOL - Claude VAISSIERE - Yves REVEL.



### Voyages du Club 2022 :

**1 jour** : 14 Juin - Château de MILANDES.

**8 jours** : du 3 au 10 Septembre. ITALIE DU NORD «Les Lacs et VENISE».

## ACCA CALVINET

**La saison 2021-2022 est terminée. La société de chasse a enregistré 35 adhérents.**

Le quota du plan de chasse de 28 chevreuils imposé par la Fédération n'a pas été atteint, 27 chevreuils et 2 biches sont à l'actif de la société pour cette année.

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 12 juin 2022 en présence d'une vingtaine de chasseurs, à l'ordre du jour : la mise en place des nouvelles modalités en matière de sécurité et la formation pratique décennale pour les chasseurs.

À l'issue de cette assemblée, le Président, les Membres

du Conseil d'Administration et les Membres du Bureau ont été reconduits dans leur fonction.

Cette année encore, pour terminer la saison un petit nombre de chasseurs se sont retrouvés le samedi 19 mars 2022 au Café des Sports pour déguster le traditionnel civet.

**La vente de cartes pour la saison 2022-2023 se tiendra le dimanche 7 août 2022 de 10 heures à 12 heures au local de chasse à la salle des fêtes.**

## ACCA DE MOURJOU saison 2021-2022

**L'ACCA était composée de 50 sociétaires dont 29 membres de droit.**

### BILAN:

12 lièvres tués, 37 sangliers, 5 cerfs, une cinquantaine de renards;

- Ce sont 98 battues organisées avec une participation moyenne de 18 chasseurs pour le chevreuil et de 21 pour le sanglier
- Remerciements à tous les membres extérieurs à la commune qui amènent leurs chiens pour les battues.
- L'ACCA a vécu une année noire qui a conduit le conseil d'administration à anticiper la fermeture générale. Le

plan de chasse n'a donc pu être totalement réalisé sur le territoire communal.

- La chasse vit des moments difficiles qui nécessitent implication et solidarité.
- Merci à Mr DANEMANS d'avoir pris l'initiative de réunir le conseil d'administration sur le thème de la sécurité.
- L'ACCA fera tout son possible pour que la dernière année du conseil d'administration se déroule dans un climat apaisé.

*Que les chasseurs comprennent que rien ne sera comme avant. Agir vaut mieux que parler.*

## ENTENTE SPORTIVE DU HAUT-CELE

Le vendredi 17 juin 2022 au soir c'est déroulé l'assemblée générale de l'Union Sportive du Haut Célé à l'auberge de Mourjou.

Nous tenons à remercier les élus des communes de Cassaniouze et de Puycapel de leur présence lors de cette assemblée. Durant cette assemblée il a été débattu sur la nécessité d'un regroupement de notre équipe réserve avec l'équipe 3 de Junhac Montsalvy. Cela a été validé durant cette assemblée.

Le deuxième point évoqué a été la nécessité ou non de conserver deux terrains de foot sur la commune de Puycapel. Aucune décision n'a encore été prise.

Au niveau sportif après deux années footballistiques compliquées dues à la covid 19, nous avons réussi à terminer cette année 2022.

Pour l'équipe 1, une troisième place sur dix au classement en fin de saison, le meilleur résultat depuis que l'équipe évolue à ce niveau avec la fusion des deux anciens clubs Calvinet et Mourjou - Cassaniouze.

En revanche, pour l'équipe 2, les résultats sont plus mitigés avec une sixième place sur neuf. Une saison compliquée dû au manque d'effectif. À plusieurs reprises elle a dû évoluer avec moins de 11 joueurs ainsi que déclarer forfait 2 fois par manque de joueurs.

**Toutes personnes souhaitant nous rejoindre sont les bienvenues que ce soit en tant que joueurs ou dirigeants.**



Equipe 1



Equipe 2

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

### Fête des écoles

**C'est dimanche 19 juin à la salle des fêtes de Mourjou que la fête des écoles a eu lieu.**

**Après 2 années, sans pouvoir festoyer, c'est sous un soleil magnifique que nous avons rendez-vous.**

Après avoir pu apprécier le spectacle des enfants, c'est ensuite dans la cour de l'école, autour de la buvette ou autour d'une table que les parents ont pu se retrouver, échanger et se restaurer.

Cette fête a connu un franc succès, chacun étant au rendez-vous !!!! Les enfants ont pu une nouvelle fois profiter des richesses des ateliers de Babeth Albiol, qui arrivent à chaque fois à aiguïser la créativité de chacun, bravo ! Cette agréable journée s'est terminée, par une bataille d'eau, entre petits et grands, bien méritée sous ce soleil et cette chaleur.

### L'APE tient à remercier :

- l'équipe enseignante : Mme Mompeysin, Mme Rossi et M. Pean pour leur travail et leur investissement tout au long de l'année mais aussi pour leur collaboration pour et avec l'APE

- l'équipe péri-scolaire : Cathy Aymar, Brigitte Bru, Elora Chabut, Claudine Lacassagne, Sandrine Maury-Lasseron, Brigitte Nugou et Francine Olivier pour, comme chaque année, leur patience, leur gentillesse et leur dévouement auprès de nos enfants

### Nous profitons de ce petit mot pour souhaiter :

- une belle continuité professionnelle à Louise Mompeysin, qui part voguer vers de nouveaux horizons, et qui sera très regrettée par nos petits « bouts de chou »  
- une belle route également à Elora Chabut, qui a su,

tout au long de l'année, gagner la confiance de nos CP-CE1-CE2, leur apporter toute l'aide dont ils avaient besoin et qui la regretteront beaucoup

- à nos CM2 : une douce rentrée en 6ème

L'APE vous donne rendez-vous, à sa prochaine manifestation, lors de la fête à Calvinet, le samedi 06 août, pour une vente de crêpes.... Autour de châteaux gonflables et jeux divers offerts par le comité pour les enfants....



En cette fin d'année, nous avons une pensée toute particulière pour Perrine, qui nous a quittée à la rentrée scolaire 2022 et qui nous a beaucoup manqué tout au long de l'année. Personne n'oubliera son dévouement ainsi que son investissement pour nos enfants.

**Nous vous souhaitons de passer un bel été et de profiter de chaque instant....**

**Rendez-vous pour la rentrée scolaire 2022/2023....**

A vous, parents d'élèves, nous vous remercions beaucoup et nous comptons sur vous en septembre !!!! L'APE c'est avant tout un esprit d'équipe et des moments conviviaux... le bureau espère profondément que, dès la rentrée, il se verra accueillir de nombreux parents lors de ses réunions et de ses manifestations.

Bonnes vacances à tous !!! Festivement, l'APE

# ETAT CIVIL

## 2ème semestre 2021

\*\*\*

### Naissances :

**Le 24 août :** Lissana LISSAC, rue du Chêne

**Le 09 octobre :** Bianca PINQUIER, rue de la Châtaigneraie

**Le 12 octobre :** Nathan DIF, Puy de Beau

### Mariage :

**Le 22 octobre :** Marie-Thérèse BUNIOTTO & Brian WATSON, Le Mas



### Décès :

**Le 18 septembre :** Perrine MERESSE, Le Puech

**Le 30 septembre :** Alain BARET, Quotidiane

**Le 26 novembre :** Serge PLANCHE, Impasse du Chemin Vert, la Fage

## 1er semestre 2022

\*\*\*

### Naissances:

**Le 29 avril :** Amaël CLERGEAUD, chemin de Vergnes

**Le 19 juin :** Emma GILLOT, Garrigoux

### Mariage:

NEANT

### Décès:

**Le 14 mars :** Jean-Marie CARRIERE, Quotidiane

**Le 30 avril :** Robert GOUTAL, Vergnes



# INFORMATIONS DIVERSES

## Maison de santé

Le chantier privé d'agrandissement de la Maison de santé située sur la RD66 est terminé. Trois kinésithérapeutes, Sébastien Nouhaud, Yoann Carrière et Paul Iserte, viendront assurer un tiers-temps en complément de leur activité à Maurs. Mélanie Scalfert, diététicienne et Marion Geneste, ostéopathe, viennent compléter l'offre de soins et proposent des consultations une fois par semaine. A noter aussi l'installation de Pauline Mercier, médecin généraliste, dans le second cabinet du premier bâtiment

La construction de cette annexe au bâtiment existant vise l'amélioration de l'offre de soin sur Puycapel.

La Maison de santé vient d'être labellisée « Maison de santé pluriprofessionnelle », label délivré par l'Agence Régionale de santé. Les professionnels vont pouvoir mieux échanger sur leurs pratiques en instaurant des réunions régulières, en partageant des informations autour du patient et en formalisant des protocoles de soins communs. Un studio aménagé dans le nouveau



bâtiment facilitera l'accueil des remplaçants et des stagiaires.

La Région est intervenue pour participer au financement de la construction de cette annexe de la Maison de santé. Anne-Sophie Marre-Voreux, médecin généraliste, explique que « Sans cette aide, ce projet n'aurait jamais pu aboutir. L'offre de soin est correcte mais elle reste insuffisante par rapport à la demande. Nous souhaitons l'arrivée de nouveaux professionnels de santé dans notre secteur, des médecins, des kinés, des dentistes, des pharmaciens... ».

**Le dynamisme de l'offre de soins à Puycapel se confirme ainsi. C'est une composante essentielle de l'attractivité de la commune.**



## Permanences Crédit Agricole

Le Crédit Agricole Centre France propose un service de conseil bancaire de proximité sur votre commune :

### PERMANENCE AGENCE BANQUE MOBILE CREDIT AGRICOLE

#### PUYCAPEL - CALVINET

Le vendredi de 9h30 à 12h (devant la mairie)

TOUTES OPERATIONS BANQUE ET ASSURANCE +  
RENDEZ-VOUS

stephanie.bertin@ca-centrefrance.fr - Conseiller  
Commercial Crédit Agricole

06 77 35 06 31

(SAUF ESPECES - voir Relais CA (ex : Point vert)  
(supérette huit à huit)

En complément de l'Agence Banque Mobile Crédit Agricole, le Relais CA apporte un service bancaire complémentaire aux clients porteurs d'une carte bancaire Crédit Agricole.

Le Relais CA repérable à sa signalétique permet à un client Crédit Agricole de réaliser un retrait d'espèces avec sa carte bancaire Crédit Agricole (toutes Caisses Régionales) chez un commerçant partenaire Relais CA.

Les montants de retrait sont de 20 € minimum à 100 €/jour maximum par tranche de 10 €.

CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE  
AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTERET  
ET CELUI DE LA SOCIETE



## Hommages

**Raymond DELCAMP, Marie-Andrée MARRE et André ROBERT** ont quitté leur fonction, de maire, secrétaire de mairie et adjoint au maire, au printemps 2020. La crise sanitaire du Covid a empêché d'honorer leur départ en temps voulu mais le 27 novembre dernier, une cérémonie d'hommage a été organisée par la municipalité. Ce fut l'occasion de les remercier de ces nombreuses années dévouées à la collectivité. La population de Puycapel a été conviée.

Une centaine de personnes était présente au côté d'anciens élus et de l'équipe municipale actuelle.



dynamiser. Il a quitté ses fonctions 43 ans après ses débuts en tant que conseiller après avoir vu naître, le 1er janvier 2019, la commune nouvelle dont il a porté le projet conjointement avec son équipe municipale et celle de Calvinet.

**André Robert**, adjoint au maire depuis 1995 a lui aussi été remercié pour son abnégation dans la conduite des affaires communales. Force de proposition, impartial, il a su faire l'unanimité autour de lui, n'oubliant jamais l'intérêt communal.

**Raymond DELCAMP**, maire de Mourjou depuis 1983, a été le premier à recueillir les honneurs. François DANEMANS, maire de Puycapel, a retracé les nombreux projets réalisés sous ses mandatures tout en soulignant son dévouement quotidien mis au service de la commune pour la faire entrer dans la modernité et la

**Marie-Andrée MARRE**, secrétaire de mairie pendant 41 ans à Calvinet et Mourjou, aura marqué toutes ses années par sa gentillesse, son dévouement et sa forte implication dans la vie locale. Les élus mais aussi la population des deux villages ont pu apprécier son professionnalisme tout au long de ces années. Chacun leur tour, ils furent chaleureusement remerciés. La matinée s'est clôturée par un pot convivial.

# Cyber Cantal: LE BUS



**CyberCantal le Bus du Conseil départemental.**

**Les services au plus près des Cantaliens**

- Maison France Services itinérante
- Portage des services départementaux
- Structure mobile de médiation numérique

Le Conseil départemental du Cantal a décidé de mettre à disposition 2 bus aménagés pour créer ce service itinérant intitulé : «CyberCantal - Le bus du Conseil départemental »

## Les objectifs :

- Apporter un service de proximité dans les zones rurales les plus éloignées.
- Lutter contre la fracture numérique
- Faciliter l'accès aux services publics et accompagner les usagers les plus éloignés dans leurs démarches administratives.
- Créer une dynamique transversale rassemblant les acteurs du territoire pour améliorer la qualité des services aux usagers en zone rurale.

## Le bus départemental France-Services

CyberCantal le Bus a été labélisé maison France-Services itinérante en février 2020. Dans la complémentarité du réseau France-Services Cantalien et en partenariat avec les communes et les communautés de communes, il assure des permanences sur le territoire pour accompagner les cantaliens dans leurs démarches administratives quotidiennes et dans l'usage des différents outils numériques.

Les lieux de permanence sont définis par conciliation avec les collectivités du département pour répondre à la demande des usagers et pour apporter un service de proximité dans les zones les plus éloignées des maisons France-Services existantes.

*Les usagers Cantaliens peuvent ainsi bénéficier d'une part d'un accompagnement dans leurs démarches administratives quotidiennes: Impôts, santé, énergie, solidarité, retraite, justice, titres sécurisés (cartes grises, pré-demande carte identité, permis de conduire), et d'autre part d'une mise en relation privilégiée avec les acteurs institutionnels (point visio CAF et Assurance Maladie, Services Solidarité Départementale).*

Dans le cadre de ces permanences, CyberCantal le Bus propose également d'aider les cantaliens dans leurs *démarches informatiques*.

*Des accompagnements individuels et des ateliers de découverte informatique* sont proposés pour faciliter l'appropriation des usages numériques et accompagner progressivement les usagers vers l'autonomie. 2

## Portage des services départementaux

En dehors de ses missions France-Services, CyberCantal le Bus est également un dispositif permettant de porter les actions des services départementaux sur l'ensemble du territoire. Les bus sont notamment utilisés par la Direction Education et Jeunesse et par les Services Sociaux du département entre autres. Ces actions sont portées par les services concernés en regard des besoins liés à leurs missions.

## EN BREF...

### URBANISME:

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos dossiers d'urbanisme (Déclaration Préalable, Permis de Construire, Certificat d'urbanisme etc) en ligne à partir du lien vers le téléservice <https://public-ads.caba.fr/Login/Particulier>. L'assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme (ADAU) vous permet, que vous soyez particulier ou professionnel, d'être guidé pas à pas pour constituer un dossier complet intégrant l'ensemble des pièces complémentaires attendues. Cette démarche permet à ce titre de réduire les risques de rejets de dossier, de contentieux et toute autre difficulté liée à une demande d'autorisation d'urbanisme, grâce à une meilleure complétude des dossiers transmis.

A SAVOIR: la démarche doit être effectuée à partir d'une plateforme sécurisée et non par simple envoi d'un courriel. D'autre part, une fois la démarche effectuée de façon dématérialisée, tous les échanges avec l'administration devront être effectués de façon dématérialisée.

### RECENSEMENT JEUNE:

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...). Le recensement s'effectue en Mairie dans le trimestre des 16 ans.

### Médiation numérique

CyberCantal le Bus s'inscrit dans un schéma départemental de lutte contre la fracture numérique. En partenariat avec les associations et le réseau des conseillers numériques départementaux, CyberCantal le Bus propose des ateliers de médiation numérique pour faciliter l'appropriation de la culture numérique au plus grand nombre et accompagner les publics éloignés vers l'autonomie.

Ces ateliers sont proposés dans le cadre des permanences France-Services mais également sur demande des collectivités ou des associations du territoire. Ils sont déclinés selon plusieurs thématiques : Appropriation des bases informatiques, multimédia, programmation, audiovisuel, jeux vidéo, fabrication numérique, bureautique ou création 3D.

### Pour en savoir plus

Vincent POYET [vpoyet@cantal.fr](mailto:vpoyet@cantal.fr)

Tél. 04 71 46 59 81

La page web [Cybercantal le Bus](#) Le planning d'itinérance [Facebook CyberCantal](#)



### POINT D'ACCES VISIO

Vous ne pouvez pas vous déplacer ! Prenez un rendez-vous pour un entretien en visio conférence avec la CAF ou l'Assurance Maladie dans le bus. Simple et gratuit. Aucun prérequis ou équipement n'est nécessaire.

### UTILISER LES OUTILS NUMERIQUES

Devenez autonome avec votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur.

Les interfaces et les fichiers Navigation web et recherche d'informations Sécurité et bonnes pratiques numériques Messageries électroniques et communication Manipulation des textes et des images

Ateliers informatiques 13h30 – 16h00 sur réservation au 04 71 46 59 81

### ACCUEIL SOCIAL

Un point d'accueil des agents de la Solidarité Départementale. Informations, échanges et prise de rendez-vous avec les travailleurs sociaux.

### FRANCE SERVICES

Faire un changement d'adresse Faire une demande de carte grise Faire ma déclaration trimestrielle sur [caf.fr](http://caf.fr) Déclarer mes impôts Payer mes impôt ou mes factures Consulter les offres d'emploi Signaler une fraude à la carte bancaire S'informer sur ses droits sociaux Faire sa demande Ma Prime Rénov Utiliser France Connect Faire une pré-demande de carte d'identité

## LE BUS NUMERIQUE A PUYCAPEL :

**LES LUNDIS : 29 août CALVINET / 26 septembre Mourjou / 24 octobre CALVINET / 21 novembre CALVINET -**

Calvinet devant la mairie et Mourjou dans la cour de la médiathèque

- accompagnement dans les démarches administratives

- point d'accueil Service Solidarité Départementales (10h00-12h30 / 13h30 - 16h00)

- atelier information (13h30- 16h00) 5 personnes par séance. Réservation au 04 71 46 59 81

## Et si notre regard changeait ... sur l'entretien des espaces verts

**En se promenant à Puycapel, on peut apprécier dans le haut du bourg de Calvinet, les rues joliment bordées des fleurs semées ou qui se sont spontanément implantées, comme les marguerites sauvages, les coquelicots, les nigelles, les lilas d'Espagne, les cymbalaires... A Mourjou, quel plaisir de voir les fraisiers sauvages sur le talus bordant la rue du bourg !**

A l'extérieur des centres bourgs, qui a l'œil avisé peut observer de magnifiques Orchidées, des Mélampyres et bien d'autres fleurs sauvages qui attirent nombre de papillons, coccinelles et autres insectes si utiles ...

### Et si on multipliait ces expériences ?

Les plantes spontanées sont souvent qualifiées de « mauvaises herbes » lorsqu'elles envahissent jardins, murs, talus ou des endroits improbables.

Le célèbre paysagiste Gilles Clément a développé le concept de « Tiers paysage » suite à la constatation qu'un paysage naturel n'est jamais figé et que l'ensemble des espaces négligés ou inexploités par l'Homme, présentent une biodiversité d'une plus grande richesse que ceux entretenus.

Selon lui, le jardinier peut faire confiance à la nature. Les plantes, à la suite du hasard des chutes de graines et selon leur préférences pédologiques et phytosociologiques pourront trouver les lieux qui leur conviennent le mieux. N'a-t-on pas observé dans nos jardins, comment les plantes d'une année sur l'autre migraient, et que certaines plantes aimaient se lover contre d'autres, semblant chercher protection !

G. Clément a aussi développé le concept de « jardin en mouvement » : au fil des saisons, des jardins créés deviennent jardins naturels se recomposent, selon des lois qui ne sont pas celles du paysagiste traditionnel qui aime cantonner les plantes dans un lieu précis afin d'organiser sa création.

**Le principe est de faire de la nature son alliée plu-**

**tôt que de lutter contre elle.**

A la faveur de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le conseil municipal a amorcé une réflexion sur l'entretien des espaces publics de la commune.

Cette démarche s'impose d'autant plus que les personnes publiques ne peuvent plus utiliser les produits phytosanitaires sur les voiries, espaces verts, parcs, lieux de promenades accessibles au public depuis le 1er janvier 2017. A partir du 1er juillet 2022, l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques de synthèse devient encore plus restrictive. Ils seront interdits dans les cimetières, sur les terrains de sport, les parcs de loisirs, les zones accessibles au public destinées au commerce et activités de service, les crèches, les maisons de santé, haltes garderies, maisons d'assistants maternels, les propriétés privées et jardins familiaux...etc.

**La gestion différenciée des espaces, une alternative durable, plus verte... et plus économique !**

Tout en respectant l'identité du lieu, les usages du public (détente, loisir...), on peut tondre une petite partie d'un espace et convertir en prairie fauchée ou fleurie naturellement le reste de la surface. Le cadre de vie de vie s'en trouve souvent amélioré.

**Pourquoi ne pas accepter une végétation spontanée dans certains secteurs ?**

Un espace peut tout à fait donner l'impression de « propreté » avec un minimum d'interventions. Une réflexion globale est donc à mener pour définir les objectifs d'entretien à atteindre pour chacun des espaces communaux. Pour cela, il convient de déterminer les secteurs où un entretien soigné est vraiment nécessaire (jardins publics très horticoles par exemple), et ceux où au contraire une flore spontanée peut être tolérée voire recherchée (espaces plus naturels) et entretenus par des tontes moins régulières.



photo 1: fraisier en bordure de rue à Mourjou

photo 2: Rue du Baillage Calvinet

photo 3: Rue du Fossé Calvinet

## Au préalable, on répartit les espaces verts et naturels en 4 catégories, selon le degré d'entretien nécessaire, d'après l'agence française pour la biodiversité :

- Les espaces horticoles sont des espaces dont l'aspect doit être le plus soigné possible tels que les places d'église, de mairie, parc et square de centre-ville. L'entretien est consciencieux avec arrosage, tonte fréquente, utilisation de paillages biodégradables dans les massifs arbustifs, vivaces et massifs fleuris...
- Les espaces jardinés sont les espaces verts de lotissement, espace de jeux ...Le caractère entretenu reste prédominant. La tonte est moins fréquente et l'arrosage occasionnel, des paillages biodégradables dans les massifs arbustifs, vivaces et massifs fleuris sont faits.
- Les espaces rustiques sont conçus de manière naturelle ou libre, la flore spontanée est laissée en place mais elle est cadrée par quelques interventions de l'équipe d'entretien. Elle peut aussi être associée à des espaces plantés ou semés. Ce sont les bords des routes, les liaisons douces...Le nombre de tontes est très limité.
- Dans les espaces naturels, comme les bords de rivière, zones humides, bois, sentiers de randonnée... on laisse la flore spontanée se développer. Ces espaces sont les réservoirs de biodiversité de la trame verte (continuité écologique d'arbres ou de haies) et bleue (zones humides et cours d'eau), ils font l'objet d'un entretien sommaire (enlèvement de papiers, déchets...). Les herbes sont fauchées 1 à 2 fois par an. Les avantages sont nombreux :
  - la biodiversité est préservée et enrichie
  - La résistance à la sécheresse est accrue
  - le paillage diminue la fréquence d'arrosage
  - le compostage des déchets verts crée un fertilisant naturel qui enrichit le sol...
  - les essences locales sont privilégiées pour valoriser l'identité des paysages communaux,
  - le cadre de vie est amélioré avec une diversité

## Est-ce acceptable?

Il est à déplorer qu'une minorité d'usagers confondent Point d'Apport Volontaire (PAV) pour le tri des déchets et dépotoir au mépris des règles élémentaires de savoir-vivre et du respect du plus grand nombre.

Juillet 2022

page 37



d'espaces,

- Les temps de travaux et leurs coûts sont mieux maîtrisés.

Cependant, il ne s'agit pas de laisser proliférer les espèces végétales invasives, parmi lesquelles l'ambroisie très allergénique ou la renouée asiatique qui étouffe les espèces endogènes et fragilise les milieux.

## C'est une démarche rigoureuse et progressive qui nécessite la collaboration des employés communaux et l'adhésion des habitants.

Le 11 juin 2021, les employés communaux ont participé à une première formation sur la gestion différenciée des espaces publics, précédée d'une formation sur les impacts sanitaires, économiques et écosystémiques des espèces invasives (faune et flore).

Des espaces naturels intitulés « carrés de la biodiversité » vont être définis dans différents endroits de la commune, en périphérie des centres bourgs.

Pour les cimetières, l'enherbement avec entretien régulier par tonte de l'herbe est à l'étude. Nous avons observé que de nombreuses communes du Cantal avaient fait ce choix.

Différents événements gratuits proposés à Puycapel sont autant d'opportunités de sensibilisation à l'observation de la biodiversité, pour tous : conférences et sorties nature dans le cadre de l'ABC proposées depuis l'automne 2021, Fête de la Nature le 21 et 22 mai dernier. Plusieurs animations sont programmées pour les mois à venir.

La gradation d'entretien des espaces verts se justifie d'autant plus qu'à Puycapel, les panoramas s'ouvrent sur des paysages agricoles ou boisés.

**La gestion différenciée n'est pas un abandon d'entretien, c'est une gestion adaptée aux spécificités de chaque site.** Et si on la tentait dans nos jardins individuels !

De toute évidence, ces quelques usagers n'ont pas pris connaissance des consignes affichées d'utilisation des PAV.

D'autant plus que ce PAV, se situe à l'entrée du terrain de pétanque, lieu de convivialité où aiment se rassembler de nombreux pétanqueurs, aux beaux jours. Ce terrain de pétanque est aussi le siège de compétitions départementales : **quelle image donnons-nous ?**

**Le dépôt d'objets, de cartons ou déchets au pied**



**des containers est passible de l'amende prévue pour les contraventions de 1ère classe (38 euros), en application de l'article 131-13 du code pénal.**

Le dépôt sauvage est passible d'une amende prévue pour les contraventions de la 1re classe.

Comme nous l'avons mentionné dans la feuille de châtaignier N°92, dans l'article intitulé « Propreté autour des colonnes de tri des points d'apport volontaire », nous vous rappelons que :

Ces incivilités, au-delà des désagréments créés aux usagers, coûtent cher à la collectivité. Ce n'est pas le rôle de nos employés municipaux d'apporter aux déchetteries communautaires, nos déchets non acceptés dans les colonnes de tri.

Aucun déchet ne doit être déposé au pied des colonnes

d'apport volontaire. En effet, le dépôt d'objets, de cartons ou déchets au pied des conteneurs est passible de l'amende prévue pour les contraventions de la 1re classe ( 38 euros), en application de l'article 131-13 du code pénal.

Les bacs pour les cartons ne sont certes pas des plus pratiques. Cependant, les cartons doivent être aplatis et mis dans les bacs prévus. Si les bacs à cartons ne peuvent pas les recevoir, ils doivent être apportés en déchetterie.

Au pied des bacs pour les cartons, il y a trop souvent des cartons remplis d'objets divers non triés. Les bacs à carton sont exclusivement réservés aux cartons épais marrons. Les cartons légers et colorés d'emballage (pack de bière ...etc ) vont dans la colonne emballage.

Un justificatif de domicile est demandé à l'entrée de la déchetterie.

**Voici les coordonnées des déchetteries les plus proches :**

**\* Déchetterie de LAFEUILLADE lieu-dit Peyreiro 15130 Lafeuillade-en-Vézio**

**Horaires d'ouverture: Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 / Samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30**

**\* Déchetterie de MAURS zone d'activités de Laborie Rue Bernard Palissy 15600 Maurs. Horaires d'ouverture :**

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

Il est facile de retrouver les propriétaires de certains déchets indésirables. Jusqu'à présent, nous n'avons pas choisi de les restituer à leurs propriétaires indécents. Nous préférons compter sur la discipline de chaque usager pour que ces espaces soient les plus propres possibles.



photos prises en mai et juin 2022

**Propreté  
autour des points d'apport volontaire**

Aucun déchet ne doit être déposé au pied des colonnes d'apport volontaire.

Les cartons doivent être aplatis et mis dans les containers prévus ou bien ils doivent être apportés en déchetterie.

**Le dépôt d'objets, de cartons ou déchets au pied des containers est passible de l'amende prévue pour les contraventions de la 1<sup>re</sup> classe (38 euros), en application de l'article 131-13 du code pénal.**

**Les objets ou déchets non acceptés dans les containers doivent être déposés en déchetterie.**  
(pensez à vous munir de votre justificatif)

**Déchetterie de LAFEUILLADE**  
lieu-dit Peyreiro 15130  
Lafeuillade-en-Vézio

Horaires d'ouverture :  
Lundi, mercredi et vendredi  
de 13h30 à 17h30  
Samedi de 8h à 12h et de  
13h30 à 17h30

**Déchetterie de MAURS**  
zone d'activités de Laborie  
Rue Bernard Palissy  
15600 Maurs

Horaires d'ouverture :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 13h30 à 17h  
Samedi de 9h à 12h et de  
13h30 à 17h

# Téléphonie

## En cas de problème ...

Si vous constatez une perte de connexion au niveau de la téléphonie mobile ou sur votre téléphone fixe (ADSL, fibre, téléphone), la première chose à faire est de contacter votre service client à l'aide d'un voisin ou d'un ami pour déclarer l'incident et demander une réparation. Lors de ce signalement, il est important de demander le numéro d'incident et de le noter. Si la panne persiste ou que le problème n'est pas résolu, la bonne méthode est de recontacter son opérateur pour demander l'avancement de l'incident en rappelant le numéro d'incident initial. En cas de blocage avec votre opérateur, vous pouvez vous rapprocher de la mairie en nous communiquant le numéro d'incident que nous pouvons faire remonter : il faut impérativement communiquer le numéro d'incident, la date et le nom de l'abonné souscripteur du contrat pour tenter d'accélérer la réparation.

## Actualités



La fibre a été déployée sur une partie du territoire. Pour savoir si vous êtes éligibles, il suffit de faire un test d'éligibilité sur le site commercial d'un opérateur.

Le déploiement de la fibre n'est pas terminé, vous pouvez visualiser le statut de votre éligibilité sur le site [Auvergne très haut débit](#).

## Adressage

Les panneaux de hameaux, les plaques de rue et les numéros de maison ont été livrés mi Juillet 2022. Ces plaques des numéros de maison seront distribuées et/ou posées par les agents communaux. Ci dessous quelques visuels en avant première !



# Le Projet de Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées Autonomes **MARPA**

La commune de Puycapel réfléchit actuellement à un projet de maison d'accueil et de résidence pour personnes âgées autonomes (MARPA), en collaboration avec la Mutualité sociale agricole (MSA), et la Fédération des MARPA.

Considérant le nombre important d'administrés, souvent seuls ou isolés mais autonomes, le conseil municipal a lancé une réflexion afin de leur donner la possibilité de vivre dans un établissement proposant des logements privatifs et des espaces de vie collective.

Un tel établissement est construit de plain-pied. Ce n'est pas un établissement médicalisé.

Les résidents ont la liberté d'aller et venir (aller se promener, faire leurs courses...), de recevoir qui bon leur semble (leur famille, leurs amis, leur infirmière, leur médecin traitant etc.)

Ils peuvent prendre leur repas dans leur logement qui dispose d'une petite cuisine, ou en commun dans la salle de restauration collective, participer aux animations proposées etc.

Afin d'expliquer ce concept, une réunion publique a eu lieu le 11 avril à la salle des Fêtes de Calvinet en présence des élus des communes limitrophes, des professionnels de santé, des délégués MSA du département et de représentants de la Fédération nationale des MARPA.



Salle des Fêtes de Calvinet - 11 avril 2022 (Crédit photo : MSA Auvergne)

Puis, les conseillers municipaux disponibles ont visité la MARPA de Saint-Yorre (Allier) le 6 mai, ont participé à une visio-conférence avec la MSA Berry-Touraine le 18 juillet, puis visité la MARPA de Loudes (Haute-Loire) le 22 juillet.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- étude de faisabilité réalisée par la MSA (automne 2022)
- étude du montage juridique et financier par la commune (en cours).
- réunions avec la MSA et la Fédération des MARPA (fin été et automne)

## Marché

Plusieurs commerçants se donnent rendez vous sur la place de Calvinet le vendredi matin : poisson et légumes frais et fromage de chèvre.

A noter également un food truck le lundi soir tous les quinze jours et un boucher ambulant le mercredi en début d'après midi.

Ces commerçants complètent l'offre déjà disponible sur la commune ( huit à huit, boulangerie, auberge communale, épicerie quincaillerie)



Juillet 2022

page 40

## Des radars pédagogiques pour la sécurité des enfants des écoles

A la demande du conseil d'école notamment, quatre radars pédagogiques ont été installés sur la commune : deux à Calvinet et deux à Mourjou.

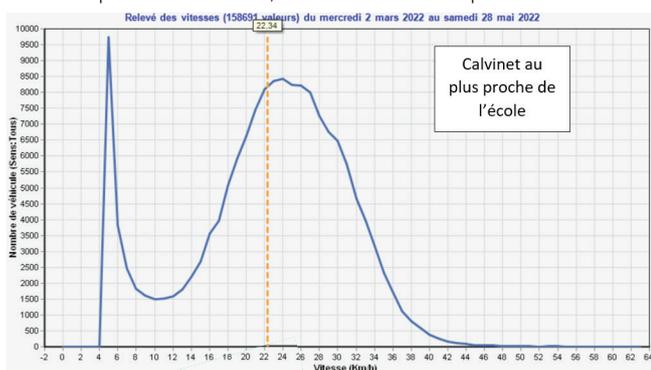
Ces radars ont été positionnés à proximité immédiates des deux écoles pour inciter les usagers de la route à ralentir à l'approche de ces zones où circulent les enfants. Ils sont équipés de panneaux solaires ce qui les rend autonomes en électricité. Ce choix permet une grande flexibilité pour leur positionnement et évite l'augmentation de la facture électrique de la commune.

Ils sont équipés d'une fonction de base « anti record » pour éviter que ces radars soient utilisés à des fins ludiques pour évaluer ses performances aux volant : un réglage de base donne la consigne de vitesse maxi (30km/hr à Calvinet, et 50km/hr à Mourjou). Le système « anti record » consiste à afficher la vitesse jusqu'à 20 m/hr au-dessus de la limite autorisée. Ainsi, si la vitesse est limitée à 30km/hr, le panneau lumineux affiche la vitesse de progression du véhicule en vert. Au delà de cette vitesse limite de 30km/hr et jusqu'à 50km/hr, la vitesse est affichée en rouge clignotant, au-delà de 50km/hr, le panneau affiche un panneau « attention danger » symbolisé par un triangle rouge avec un point d'exclamation.

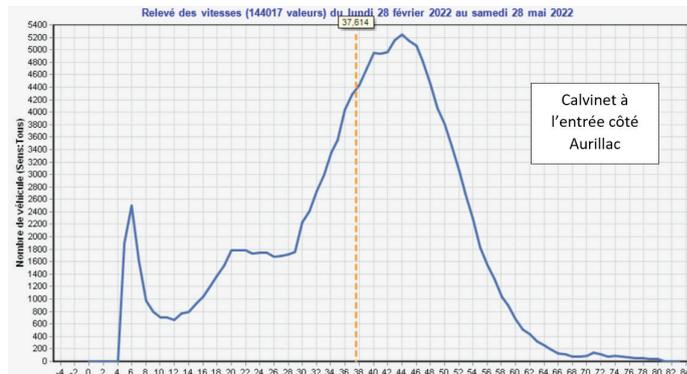
L'affichage de la vitesse doit faire réagir le conducteur qui la dépasse, au même titre que les passants qui peuvent également lire la vitesse excessive des usagers. Les radars pédagogiques enregistrent la vitesse sous forme de fichier log. Nous pouvons ainsi mesurer la fréquentation et la vitesse de passage des véhicules.

Sur le graphique de « Calvinet au plus proche de l'école », On constate un pic important de l'ordre de 9500 mesures de vitesse de l'ordre de 4 à 6 km/hr : il s'agit là d'une population de piétons. Cela indique notamment une forte fréquentation de piétons à cet endroit.

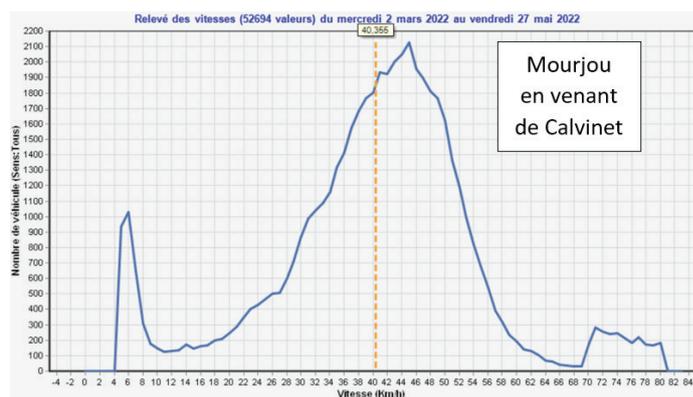
La vitesse moyenne de passage à cet endroit est de 22km/hr piétons inclus, et de 26km/hr piétons exclus.



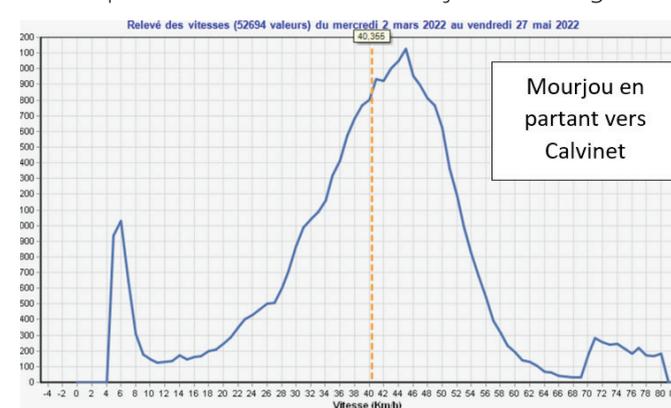
Sur le graphique de « Calvinet à l'entrée côté Aurillac », on voit que la vitesse moyenne de passage à cet endroit est de 37km/hr, incluant des piétons et une population de cyclistes qui abaissent cette moyenne. On identifie sur ce graphique une population de conducteurs qui sont au-dessus de la limitation autorisée.



Sur le graphique de « Mourjou en venant de Calvinet », on voit que la vitesse moyenne de passage à cet endroit est de 40km/hr, incluant des piétons qui abaissent cette moyenne. On identifie sur ce graphique une population de conducteurs qui sont au-dessus de la limitation autorisée.



Sur le graphique de « Mourjou en partant vers Calvinet », on voit que la vitesse moyenne de passage à cet endroit est également de 40km/hr, incluant des piétons qui abaissent cette moyenne. On identifie sur ce graphique une population de conducteurs qui sont au-dessus de la limitation autorisée. On peut constater que les deux graphiques de Mourjou sont très similaires, ce qui peut indiquer que les usagers de la route ont une vitesse quasi constante sur ce tronçon du bourg.



# TARIFS MUNICIPAUX

## SALLES POLYVALENTES:

*\* habitants de la commune  
(et descendants directs) :*

200€

*\*habitants extérieurs:*

400€.

Gratuité pour les associations communales et intercommunales.

CAUTION: 500€ (matériel) et 100€ (ménage).



Salle des fêtes de Moujou



Salle des fêtes de Calvinet

## CANTINE et GARDERIE (année scolaire 2022/2023):

### Cantine:

2.60 euros (par repas).

\*\*\*\*\*

### Garderie:

2.25 euros l'heure - tarification à la 1/2 heure.

### Garderie du mercredi après-midi:

7.50 euros (repas du midi compris).

## CIMETIERE:

### Calvinet:

petite concession: 665 euros  
grande concession: 1220 euros  
colombarium: 1050 euros

### Mourjou

concession: 60 euros le m<sup>2</sup>  
colombarium: 483 euros

## EAU (facturation 2022):

### Calvinet:

Compteurs: compteur principal : 67 euros

Compteur secondaire: 34 euros

M<sup>3</sup> d'eau : 1 euro

Abonnement assainissement : 30 euros / m<sup>3</sup> : 0.88 euros

### Mourjou:

Compteurs: compteur principal : 55 euros

Compteur secondaire: 34 euros

m<sup>3</sup> d'eau : 1.13 euros

Abonnement assainissement : 15 euros / m<sup>3</sup>: 1 euro

### **A NOTER (MOURJOU):**

***En 2023, l'abonnement au compteur sera facturé en juin (comme c'est déjà le cas pour Calvinet). La consommation sera facturée à l'automne.***

... Jean YANNE 1933-2003 (acteur, réalisateur, producteur, humoriste et écrivain)

L'article qui suit est un extrait du recueil *Je suis un être exquis* (Le Cherche Midi éditeur 2001)

## **L'Auvergnat est dangereux**

Les beaux jours sont revenus. Le bourgeon, qui perçait sous la branche sèche et triste, entrouvre sa couronne pour laisser passer la fleur naissante.

L'homme, sa femme et ses enfants vont bientôt s'élancer vers la calme prairie, pour goûter du week-end les verdoyantes voluptés.

Oui, les vacances sont à notre porte, la joie devrait régner partout et le soleil inonder les stylos, et pourtant, je me dois de lancer au peuple qui me lit un avertissement solennel et douloureux. Attention ! L'Auvergnat est dangereux !

Vous qui êtes en contact, pour des raisons commerciales, familiales ou urbaines avec des habitants de l'Auvergne, prenez garde ! Je le dis, je le répète, l'Auvergnat est un danger public. Mais expliquons les faits.

Depuis quelques temps déjà, une déclaration du commandant Cousteau a alerté l'opinion publique. Le Haut-Commissariat à l'énergie atomique ne sait pas quoi faire de ses déchets radioactifs. Et ne sachant qu'en faire, il propose de les immerger, dans des caissons en béton, au large des côtes d'Antibes.

Et le commandant Cousteau de clamer : « Les eaux seront polluées, c'est dangereux ! ».

## **Tragédie en sous-sol**

Eh bien je n'ai pas peur de le dire, de le hurler : non ça n'est pas dangereux. Ce qui est dangereux c'est l'Auvergnat !

Ah oui ! L'Auvergnat le voilà le danger. Je m'explique.

La radioactivité existe partout. Dans l'air, dans la terre, dans l'eau, mais il existe évidemment certains lieux où elle est plus forte qu'ailleurs.

Particulièrement dans les régions où le sous-sol est formé de granit.

En France, la région la plus granitique est l'Auvergne. L'eau qui coule dans ce sol est radioactive, les légumes qui poussent sur ce sol sont radioactifs, et les gens qui boivent cette eau ou mangent ces légumes deviennent eux-mêmes radioactifs.

Or, d'après les études publiées par le Haut-Commissariat à l'énergie atomique, la radioactivité existant en Auvergne est supérieure (et de beaucoup) à celle que dégagent les caissons de déchets que l'on projette d'immerger au large d'Antibes.

Conséquence : on peut affirmer, compteur Geiger en main, que dans la Méditerranée, il est plus dangereux d'immerger un Auvergnat qu'un caisson de déchets en provenance de Saclay.

Alors, pères de famille, mères douloureuses, frères unis et amis de toujours, laisserez-vous vos enfants, vos parents, ceux que vous aimez, les laisserez-vous en contact avec ce danger permanent qu'est l'Auvergnat.

Songez-bien, vous qui vous ébattrez bientôt sur les plages, que frôler un Auvergnat qui fait la planche comporte plus de risques que de se rouler sur la pile Zoé, que prendre un bain de pieds dans un trou d'eau où

un Auvergnat vient de s'asseoir est aussi grave pour votre santé que de vous gratter le dos avec une barre d'uranium 235.

## **Désintégrer les zincs**

Non, vous ne vous laisserez pas faire ! Il faut, vous m'entendez, il faut neutraliser l'Auvergnat !

Pour être isolés, les déchets radioactifs sont enfermés dans une enveloppe de plomb, elle-même enrobée de ciment, eh bien, il faut, selon le même principe, isoler les Auvergnats, il faut, dans un rayon de 50 à 100 kilomètres autour de Saint-Flour, construire une muraille de ciment et de plomb.

Il faut que l'Auvergnat soit doté d'un passeport spécial, qu'il soit vêtu d'un costume particulier, pour que chacun puisse le détecter et le fuir.

Ce n'est pas tout. Il faut que le public, le grand public cesse de fréquenter les estaminets tenus par les Auvergnats, qu'il cesse d'acheter son charbon chez le bougnat issu d'Auvergne ! il faut que les syndicats d'initiative interdisent le séjour d'Auvergnats dans leur ville. Il faut, enfin et surtout, faire connaître autour de soi, et partout, la vérité !

Ici même, dans ces colonnes, nous ne cesserons pas, avant que vienne le temps des vacances, pendant, et après si cela est nécessaire, nous ne cesserons pas de crier haut et fort :

**Méfiez-vous de l'Auvergnat!**

**L'Auvergnat est radioactif !**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## - HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

### «accueil du public»

- MOURJOU, le bourg: mardi, jeudi et vendredi  
de 9h00 à 12h00

Tel: 04 71 49 96 37

- CALVINET, place Jean de Bonnefon: mardi, jeudi et  
vendredi de 13h30 à 16h30

Tel: 04 71 49 94 32

contact courriel : [mairie@puycapel.fr](mailto:mairie@puycapel.fr)

## - HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

place Jean de Bonnefon CALVINET

Lundi à samedi de 9h00 à 12h00

Tel: 04 71 49 68 94



## - HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

le mas MOURJOU

Mardi 16h30 à 17h30

Mercredi 14h00 à 17h30

Jeudi 14h à 17h30

Samedi: 14h00 à 17h30

Tel: 04 71 49 69 34

contact courriel: [mediathequemourjou@orange.fr](mailto:mediathequemourjou@orange.fr)

**Horaires juillet et août :**  
mardi : 14h30 à 17h30  
mercredi , jeudi et samedi :  
14h00 à 17h30



## Vous venez d'emménager dans la commune, voici quelques autres renseignements utiles:

\* **EAU:** la facturation de l'eau est gérée par la commune. Nouveaux propriétaires: dès l'arrivée dans votre nouveau logement, contactez la mairie et communiquez le relevé de votre compteur.

\* **ORDURES MENAGERES:** La gestion des déchets ménagers est effectuée par la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne. La redevance est dûe par le locataire (le propriétaire doit communiquer tout changement de locataire à la Communauté de Communes: 5 rue des Placette 15 220 Saint-Mamet, 04 71 49 33 30).

\* **DECHETTERIES INTERCOMMUNALES:** Pour l'ensemble de vos autres déchets, 4 déchetteries vous accueillent sur le territoire de la communauté de communes (Lafeuillade en Vézie, Maurs, Laroquebrou, Saint-Mamet). Retrouvez les horaires d'ouverture sur [www.chataigneraie15.fr](http://www.chataigneraie15.fr). Pensez à vous munir de la facture de redevance pour l'enlèvement d'ordures ménagères ou contactez le standard de la communauté de communes.